

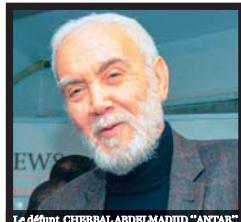
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 29 janvier 2026 / 10 chaabane 1447 - N° 4011 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Ségolène Royal plaide pour une amitié "réparée" et insiste sur le respect de la souveraineté algérienne

P.3

ALGÉRIE - ETATS UNIS

M. Boulos souligne la solidité des relations algéro-américaines et l'engagement des deux pays en faveur d'un avenir plus pacifique et plus prospère

P.3

VISITE DE MOHAMED ARKAB AU NIGER

Niamey réaffirme son engagement à approfondir le partenariat stratégique avec l'Algérie

P.24

GARA DJEBILET ENTRE EN EXPLOITATION

L'Algérie ouvre une nouvelle ère de souveraineté économique



L'Algérie a vécu, aujourd'hui à Tindouf, un moment d'une portée historique majeure avec le lancement officiel de l'exploitation et de l'acheminement du minerai de fer de Gara Djebilet. La cérémonie, présidée sur site par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a marqué le chargement des premiers wagons de minerai et le signal de départ du train de fret et du train de transport de voyageurs à destination de la wilaya de Béchar, via la nouvelle ligne ferroviaire minière de l'Ouest. P.6

INVESTISSEMENT PHARMACEUTIQUE

Réunion de travail entre les ministères de l'Industrie pharmaceutique et du Commerce extérieur

P.6

MÉDIAS NUMÉRIQUES

Zoheir Bouamama renforce le dialogue avec les sites d'information électroniques agréés

P.4

FORMATION PROFESSIONNELLE

Nacima Arhab place le capital humain au cœur de la diversification économique nationale

P.4

SANTÉ

CANCER DU POUMON
Les non-fumeurs de plus en plus touchés

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 / USM ALGER
Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Abdelhak Benchikha



P.21

**CONSTANTINE
Institutionnalisation du Festival international "Panorama Cinéma"**

P.17

VENTS VIOLENTS DANS PLUSIEURS WILAYAS

La GN appelle les conducteurs et les usagers de la route à la plus grande vigilance

P.2

PARLEMENT

APN: séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprend ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi, un communiqué de l'APN. Les questions orales concernent les secteurs du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, de l'Economie de la connaissance, des start-up et des micro-entreprises, de l'Hydraulique et du Tourisme et de l'artisanat, précise la même source.

TRANSPORT

Air Algérie : plusieurs vols domestiques annulés en raison des perturbations météorologiques



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué, dans un communiqué, que plusieurs vols programmés ce mercredi sur le réseau domestique ont été annulés, en raison des perturbations météorologiques. Les vols annulés concernent AH 6117 (Tlemcen - Alger) AH 6030/AH 6031 (Alger-Tébessa - Alger), AH 6032/AH 6033 (Alger Tébessa - Alger), AH 6324 / AH 6325 (Alger - Constantine - Alger), AH 6178/AH 6179 (Alger-Annaba - Alger), AH 6042/AH 6043 (Alger Biskra - Alger) et AH 6036/AH 6037 (Alger Batna - Alger).

Air Algérie compte diffuser régulièrement les informations relatives à son programme de vols, selon le communiqué.

ENTMV: report des traversées programmées pour le week-end

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, mercredi dans un communiqué, le report des traversées programmées pour ce week-end, en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Ainsi, la traversée Skikda-Marseille programmée initialement pour le jeudi 29 janvier a été reportée au vendredi 30 janvier 2026, indique le communiqué, soulignant que l'opération d'enregistrement pour cette traversée s'effectuera de 08h00 à 13h00.

La traversée Marseille-Oran prévue initialement pour le samedi 31 janvier a été reportée au dimanche 01 février 2026, a ajouté la même source, précisant que l'opération d'enregistrement s'effectuera de 06h00 à 10h00.

A cet effet, l'entreprise a invité les voyageurs concernés à prendre leurs dispositions et à se rendre au port d'embarquement dans les délais fixés pour finaliser les procédures de voyage.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Installation de M. Mourad Belkelfa au poste de directeur général par intérim du Groupe Saidal



Le professeur Mourad Belkelfa a été installé, mercredi à Alger, en qualité de directeur général par intérim du Groupe Saidal, en remplacement de Mme Nabila Benyazzer, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

M. Belkelfa est titulaire de plusieurs diplômes supérieurs dans le domaine des sciences biologiques et de la biotechnologie, ainsi que d'un magistère en biotechnologie, précise le communiqué.

Il a également occupé le poste de conseiller scientifique et de chef de projets scientifiques au sein du Groupe Saidal, outre plusieurs hautes fonctions dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et du développement industriel, ajoute le communiqué.

TRANSPORT AÉRIEN

inauguration prochaine d'une nouvelle desserte Timimoun-Constantine

Une nouvelle liaison aérienne sera inaugurée prochainement entre les wilayas de Timimoun et de Constantine par la compagnie Domestic Airlines, a-t-on appris hier de la direction des transports de la wilaya de Timimoun.

Cette démarche vient répondre aux attentes des passagers, faciliter leurs mouvements entre Timimoun et l'Est du pays, et donner un nouveau souffle à la dynamique de développement socio-économique de la région, a souligné le directeur des transports de Timimoun, Aissa Belloula.

Cette desserte, à lancer le six février prochain depuis Alger, via Constantine pour atteindre Timimoun, aller-retour, sera étoffée d'autres liaisons aériennes intérieures à desservir, à partir du mois de mars prochain, Timimoun et d'autres destinations du pays.

Des citoyens et acteurs de la société ont salué ces efforts de connectivité aérienne de la région qui devrait indubitablement alléger la pression sur la ligne Timimoun-Alger, faciliter les déplacements des passagers, obligés auparavant, pour atteindre l'Est du pays, de faire escale à Alger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 156 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux personnes (2) ont trouvé la mort et 156 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Les deux accidents mortels ont été enregistrés dans la wilaya de Tlemcen où une personne a été heurtée par un véhicule dans la commune de Béni Boussaid et dans la wilaya de Boumerdes, où une personne a été également heurtée par un véhicule dans la commune de Bordj Menail, précise la même source.

Le bilan de la Protection civile fait état également du décès de deux (2) personnes (24 et 74 ans) par intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de leur habitation, dans le village de Sétif.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 13 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers les wilayas de Constantine (6 personnes), Bordj Bou Arreridj (4 personnes) et Saida (3 personnes).

Les secours de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Annaba, Sidi Bel Abbes et Béjaïa.

Horaire des prières



Fajr :	06h23
Dohr :	13h01
Aср :	15h48
Maghrib :	18h09
Isha :	19h33

MÉTÉO

	19°	15°
Alger		
Oran	18°	15°
Annaba	16°	12°
Béjaïa	16°	13°
Tamanrasset	25°	11°

VENTS VIOLENTS DANS PLUSIEURS WILAYAS

La GN appelle les conducteurs et les usagers de la route à la plus grande vigilance

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a appelé, mercredi dans un communiqué, l'ensemble des conducteurs et des usagers de la route à faire preuve d'une extrême prudence, suite au bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant des vents violents affectant plusieurs wilayas du pays.

"Pour leur propre sécurité et celle des autres, les conducteurs et les usagers de la route sont priés de faire preuve d'une extrême prudence et de la plus haute vigilance, suite au bulletin météorologique spécial annonçant des vents violents pouvant atteindre une vitesse de 120 km/h, affectant plusieurs régions du territoire national", a précisé la même source.

"Ces conditions météorologiques exceptionnelles peuvent entraîner la perte de contrôle des véhicules lors de la conduite, notamment sur les autoroutes et les routes ouvertes, ce qui exige, le respect strict des règles de sécurité routière", souligne le communiqué.

Dans ce cadre, le Commandement de la Gendarmerie nationale a rappelé les recommandations préventives essentielles visant à éviter les accidents de la circulation, qui consistent notamment à "réduire la vitesse, en particulier sur les autoroutes et axes routiers exposés, à avoir une bonne tenue du volant, pour parer aux rafales latérales soudaines, éviter les dépassements et les manœuvres dangereuses, respecter la distance de sécurité nécessaire entre les véhicules, se concentrer lors de la conduite en étant attentif aux risques de chute d'arbres, de panneaux de signalisation ou d'objets emportés par le vent".

Les recommandations incluent également "le suivi régulier des bulletins météorologiques, la vérification de l'état des routes avant tout déplacement, la fermeture des vitres des véhicules, en évitant le stationnement sous les arbres ou à proximité des poteaux électriques".

Par ailleurs, les mêmes services ont exhorté les citoyens à "se conformer strictement aux consignes de sécurité énoncées et à signaler toute situation dangereuse susceptible de menacer les usagers de la route", rappelant le numéro vert 1055 mis à la disposition des citoyens, ainsi que la page Facebook "Tariki" de la GN pour toute urgence, demande d'information ou d'assistance, conclut le communiqué.

BARRAGES

Mila : le taux de remplissage du barrage de Béni Haroun dépasse 94 %

Le taux de remplissage du barrage de Béni Haroun dans la wilaya de Mila atteint actuellement 94,5 %, a-t-on appris mercredi auprès des services de la direction de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de mobilisation des ressources hydrauliques de cette direction, Amar Belghemrani, a précisé que le volume accueilli actuellement par ce barrage est estimé à 832 millions m³ qui représentent un taux de remplissage de 94,5 % de sa capacité maximale évaluée à près d'un milliard m³.

Selon la même source, ce barrage a recueilli durant la période allant du début du mois de janvier à ce jour mercredi un volume d'eau "important" estimé à 44 millions m³ suite aux précipitations de pluies et de neige tombées sur la wilaya de Mila et les wilayas voisines dont les cours d'eau finissent leur course dans le bassin versant de cet ouvrage hydraulique portant son volume d'eau emmagasiné de 788 millions m³ fin décembre passé à 832 millions m³ actuellement.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Ségolène Royal plaide pour une amitié "réparée" et insiste sur le respect de la souveraineté algérienne

Mme Ségolène Royal, présidente de l'Association France-Algérie, a appelé, mardi à Alger, à une nouvelle ère de coopération algéro-française, fondée sur la vérité historique, la restitution des archives et a insisté sur le respect mutuel d'"égal à égal".

"Je suis venue (en Algérie) écouter et apprendre dans deux domaines : la créativité économique et la culture. Car l'Association pour l'amitié entre la France et l'Algérie que je préside travaille depuis plus de 60 ans au développement du dialogue, de l'amitié, de l'échange, de la compréhension mutuelle et de la recherche de perspectives communes", a-t-elle dit dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a estimé que "l'histoire entre la France et l'Algérie est une histoire blessée, faite de domination, de violences indignes, mais aussi de luttes, de résistance, de destins mêlés, de familles construites entre les deux rives, de projets économiques et culturels communs, de partenariats et de potentiels trop souvent occultés ou méconnus que nous devons mettre en valeur".

"Il faut faire reculer les postures politiciennes, les provocations, les discours qui déchirent, de la part de ceux qui ne veulent pas que l'Algérie avance et qui ne veulent pas encore admettre la souveraineté nationale de l'Algérie, son rôle diplomatique dans le monde, sa décision de non-alignement, sa liberté totale de choisir ses alliances et ses causes", a-t-elle affirmé, ajoutant "moi je respecte profondément cela et j'es-



père que les autorités françaises finiront aussi par respecter cette souveraineté nationale de l'Algérie".

Pour Mme Royal, "l'amitié réparée entre nos pays et nos peuples doit se réaliser, je le souhaite de tout mon cœur pour construire des passerelles de savoir et de respect par le dialogue", a-t-elle relevé.

Selon elle, "le premier geste que doit faire la France, qui aurait dû être fait depuis longtemps, c'est la restitution des biens culturels et des archives, et j'y

mettrai toute ma force. D'abord les objets de l'Emir Abdelkader et des autres personnalités algériennes". Il s'agit aussi de "restituer les ossements de tous les Chouhada conservés au Musée de l'Homme pour qu'ils soient honorablement inhumés comme l'a dit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

"Toutes les archives ensuite, qui sont conservées à Aix-en-Provence et qui ont été en partie numérisées et donc qui peuvent être rendues très rapidement.

Le canon d'Alger qui se trouve à Brest. Tout cela c'est d'ailleurs la commission mixte Histoire et Mémoire qui l'a confirmé dans son rapport du 22 novembre 2022", a-t-elle poursuivi.

Il faut ajouter à cela, "les archives et le dossier complet sur les essais nucléaires dans le Sahara afin de mesurer l'ampleur en effet des dégâts et les réparations", a-t-elle martelé.

Évoquant les propos de l'Emir Abdelkader : "L'homme est grand par ce qu'il sait, et noble par ce qu'il fait", elle a plaidé en faveur de la restitution au peuple algérien "des objets qui lui appartiennent".

"C'est ce que je dirai au président (français) Emmanuel Macron à mon retour pour l'inciter à agir en ce sens, comme d'ailleurs il l'avait dit au début de son quinquennat", a-t-elle ajouté.

"Je voudrais terminer par cette belle pensée de l'Algérien Saint Augustin, né à Tagaste, qui a écrit ceci : 'La vérité est comme un lion, laisse-la libre, elle se défendra elle-même+'. Appelant à libérer la vérité de nos passés et construire une nouvelle alliance par des projets communs, d'égal à égal".

Elle a souligné que "la reconstruction de l'amitié entre la France et l'Algérie est un devoir que nous avons d'abord envers les jeunes générations des deux rives qui ne demandent qu'à développer ensemble leurs projets".

ALGÉRIE - ETATS UNIS

M. Boulos souligne la solidité des relations algéro-américaines et l'engagement des deux pays en faveur d'un avenir plus pacifique et plus prospère

Le haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient, M. Massad Boulos a souligné, mardi à Alger, la solidité des relations algéro-américaines, réitérant l'engagement commun des deux pays à œuvrer pour un avenir plus pacifique et plus prospère.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, M. Boulos a déclaré : "J'ai évoqué avec le président de la République notre engagement commun à renforcer notre coopération, notamment en matière de promotion de la paix et de traitement des préoccupations sécuritaires et régionales".

Le responsable américain a, par ailleurs, mis en avant "les importantes potentialités d'élargissement des relations

commerciales entre les deux pays, à la faveur des bases solides de leur coopération économique".

Il a précisé avoir rencontré, lors de sa visite en Algérie, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, avec lequel il a discuté "des efforts conjoints en faveur du soutien à la paix et à la stabilité, y compris dans la région du Sahel".

M. Boulos s'est également entretenu avec le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, dans l'objectif "d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat commercial et d'examiner les voies et moyens permettant aux deux pays d'œuvrer de concert pour l'intérêt mutuel".

Le haut conseiller du président américain a également indiqué que cette vi-



site a renforcé sa confiance quant à "la solidité des relations américano-algéries et notre engagement commun à

bâtir un avenir plus pacifique et plus prospère pour nos deux pays et pour la région".

RENCONTRE

MM. Ait Messaoudene et Baddari rencontrent les membres du SNECHU



Le ministre de la Santé, M. Mohamed Sedik Ait Messaoudene, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, ont tenu une réunion avec les membres du bureau national du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), présidé par M. Rachid Belhadj, indique mercredi un communiqué du ministère de la Santé.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée mardi soir au siège du ministère de la Santé, en présence de cadres centraux des deux départements ministériels, l'accent a été mis sur l'importance de "renforcer l'action commune et la coordination permanente entre les deux secteurs, afin de garantir l'amélioration du système de santé national", précise la même source.

Les deux ministres ont également évoqué "l'ensemble des revendications socioprofessionnelles des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, notamment celles liées au régime indemnitaire et à l'amélioration des conditions de travail".

Dans ce cadre, MM. Ait Messaoudene et Baddari ont réitéré leur engagement à "poursuivre le travail et la coordination avec les partenaires sociaux pour la prise en charge de leurs préoccupations, au mieux de l'intérêt du patient et du système de santé".

Au terme de la réunion, les deux ministres ont souligné que "les portes du dialogue demeureront toujours ouvertes aux organisations syndicales, et ce, dans le cadre d'une approche participative fondée sur la concertation et l'écoute", conclut le communiqué.

APS

HADJ 2026**Le paiement des frais débute et les procédures numériques entrent en vigueur pour les futurs pèlerins**

L'Office national du pèlerinage et de la Omra a annoncé le lancement officiel de l'opération de paiement des frais du hadj pour la saison 1447H/2026, marquant une étape décisive dans la préparation du pèlerinage pour les citoyens algériens concernés.

Cette annonce intervient dans un contexte de modernisation accrue des procédures et de facilitation des démarches administratives liées à l'accomplissement du cinquième pilier de l'islam. Selon le communiqué de l'ONPO, les futurs pèlerins peuvent désormais s'acquitter des frais du hadj à travers plusieurs moyens de paiement agréés, incluant le paiement électronique par carte bancaire locale CIB ou Edahabia via la plateforme officielle « Bawabet El-Hadj Dz », le paiement via les terminaux de paiement électronique des agences de la Banque d'Algérie, le chèque bancaire certifié ainsi que le paiement en espèces.

Cette diversité des options vise à répondre aux besoins de toutes les catégories de citoyens. L'Office a insisté sur l'importance d'effectuer le paiement dans les plus brefs délais, soulignant que l'ensemble de l'opération obéit à des échéances strictes. Tout retard pourrait compromettre le parachèvement des procédures administratives et logistiques indispensables au bon déroulement du pèlerinage. Les concernés sont également invités à suivre exclusivement les canaux officiels de l'ONPO afin d'éviter toute information erronée.

Parallèlement, l'ONPO a annoncé l'activation des comptes électroniques sur le portail algérien du hadj « Bawabet El-Hadj Dz » ainsi que sur l'application mobile « Rakb Alhajj ».

Les citoyens ayant choisi de voyager avec l'Office sont appelés à créer rapidement leurs comptes afin de finaliser les démarches liées à leur participation au hadj 2026.

Cette saison est également marquée par une mesure sociale forte décidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à savoir l'octroi d'une aide financière de 10 millions de centimes au profit de chaque pèlerin algérien.

Cette contribution ramène le coût global du hadj à 82 millions de centimes, contre 92 millions initialement, traduisant la volonté de l'État d'alléger la charge financière pesant sur les citoyens.

À travers ces mesures, l'Algérie confirme son engagement à encadrer le pèlerinage dans les meilleures conditions possibles, en combinant modernisation administrative, accompagnement financier et respect des impératifs organisationnels, au service des futurs hadjis.

A. Meghit

FORMATION PROFESSIONNELLE**Nacima Arhab place le capital humain au cœur de la diversification économique nationale**

Par Abed MEGHIT

Réaffirmant la place stratégique du capital humain dans la construction d'une économie nationale diversifiée et résiliente, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a souligné à Alger que son secteur constitue aujourd'hui un véritable réservoir de compétences et un levier majeur de transformation socio-économique.

Son intervention est intervenue à l'occasion d'une journée parlementaire organisée par le Conseil de la nation, consacrée à l'examen des réalités et des perspectives de l'enseignement professionnel en Algérie, en présence de membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat, d'experts, de responsables d'organismes nationaux et de l'opposition.

Dans une allocution dense et structurée, la ministre a mis en avant le rôle central de la formation professionnelle dans l'accompagnement des mutations économiques que connaît le pays, affirmant que ce secteur dépasse désormais sa fonction traditionnelle de qualification pour s'imposer comme un moteur de développement durable.

Selon elle, l'enseignement et la formation professionnels constituent l'un des piliers essentiels pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et impulsurer une diversification économique fondée sur la valorisation des compétences nationales, en particulier celles de la jeunesse.

Nacima Arhab a insisté sur le fait que la formation professionnelle représente l'épine dorsale du développement économique, dans la mesure où elle permet de transformer le potentiel humain en richesse nationale tangible.

Cette transformation, a-t-elle expliqué, repose sur l'adéquation permanente entre les offres de formation et les besoins réels de l'économie nationale, ainsi que sur l'anticipation des évolutions du marché du travail.

Dans cette optique, le secteur s'emploie à adapter ses programmes et ses spécialités afin de répondre aux exigences des secteurs productifs et des filières émergentes.

La ministre a également rappelé que cette dynamique s'inscrit

MÉDIAS NUMÉRIQUES**Zoheir Bouamama renforce le dialogue avec les sites d'information électroniques agréés**

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présidé, mardi dernier, au siège du ministère à Alger, une réunion de travail élargie avec les responsables de sites d'information électroniques agréés, marquant une nouvelle étape dans la dynamique de concertation engagée avec les acteurs du paysage médiatique national.

Par Abed MEGHIT

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche proactive visant à instaurer un dialogue permanent avec les professionnels du secteur, à écouter leurs préoccupations et à échanger sur les enjeux actuels et futurs de la presse électronique en Algérie.

Cette réunion s'insère dans une série de rencontres initiées par le ministre avec les responsables des médias nationaux, tous supports confondus, dans le but d'ouvrir des canaux de communication directs, transparents et constructifs.

À travers cette approche, le ministère de la Communication entend consolider une relation de confiance avec les médias, fondée sur l'écoute, la concertation et la responsabilité partagée dans la construction d'un système médiatique national fort, crédible et cohérent.

Lors de son intervention, M. Bouamama a tenu à saluer le rôle central joué par les sites d'information électroniques dans le paysage médiatique algérien.

Il a exprimé sa considération et sa fierté pour le travail accompli par ces plateformes numériques, notamment en matière de défense des intérêts supérieurs du pays, de mise en valeur des efforts déployés par les institutions de l'Etat et d'accompagnement des politiques publiques dans différents domaines.

Le ministre a souligné que la presse électronique est deve-



nue un acteur incontournable de l'information, capable d'atteindre un large public avec rapidité et efficacité, dans un contexte marqué par l'évolution accélérée des technologies de l'information et de la communication.

Dans cette perspective, M. Bouamama a appelé les responsables des sites d'information à accompagner davantage les grands projets structurants en cours de réalisation à travers le pays, estimant que les médias numériques ont un rôle stratégique à jouer dans la promotion des réalisations nationales et dans le renforcement de l'image de l'Algérie aux niveaux régional et international.

Il a insisté sur l'importance de contribuer à l'ouverture de nouvelles perspectives pour l'économie nationale, à travers une information professionnelle, responsable et orientée vers l'intérêt général.

De leur côté, les partici-

pants à cette rencontre ont unanimement salué l'attention particulière accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la presse électronique. Ils ont mis en avant les avancées significatives réalisées ces dernières années, notamment la promulgation de lois encadrant et organisant l'activité des médias numériques, ainsi que la mise en place de mécanismes de soutien financier destinés à garantir leur pérennité et leur professionnalisation.

Ces mesures, ont-ils souligné, traduisent une reconnaissance institutionnelle du rôle de la presse électronique et de sa contribution au débat public et à la vie démocratique.

La réunion a également permis de mettre en lumière les responsabilités majeures qui incombent aux médias nationaux, en particulier dans le contexte actuel marqué par ce que plusieurs intervenants ont

qualifié de « bataille de la conscience ». Dans ce cadre, les médias algériens sont appelés à jouer un rôle déterminant dans la protection du front intérieur, face aux campagnes de désinformation et aux tentatives d'ingérence orchestrées depuis l'étranger.

Les échanges ont insisté sur la nécessité de renforcer le professionnalisme, la rigueur et le respect de l'éthique journalistique, afin de faire échec aux infox et aux discours manipulateurs.

Au terme de la rencontre, le ministre de la Communication a réaffirmé que la responsabilité des médias électroniques ne se limite pas à la simple diffusion de l'information, mais s'étend à la participation active à l'édition d'un système médiatique national solide, crédible et cohérent.

Il a souligné l'importance de garantir aux citoyens algériens un accès à une information fiable, vérifiée et diffusée en temps opportun, condition essentielle pour renforcer la confiance du public et préserver la stabilité sociale.

M. Bouamama a enfin insisté sur la nécessité de poursuivre le dialogue et la concertation avec les professionnels du secteur, affirmant que le ministère demeurerait à l'écoute des préoccupations des médias électroniques et continuera à œuvrer pour créer un environnement juridique, professionnel et économique favorable au développement d'une presse numérique forte, responsable et engagée au service de l'Algérie et de ses citoyens.

professionnels. Dans ce contexte, l'enseignement professionnel est appelé à jouer un rôle clé dans l'orientation et la qualification de la jeunesse algérienne, afin de lui permettre d'acquérir des compétences qualitatives en phase avec ces mutations.

Cette approche repose sur l'adaptation des spécialités et des programmes selon l'approche par compétences, l'intégration de filières émergentes liées au numérique, aux technologies avancées et aux métiers d'avenir, tout en veillant à l'amélioration continue de la qualité de la formation.

Les participants ont également insisté sur l'importance de moderniser les équipements pédagogiques, de renforcer l'encadrement des formateurs et d'intensifier les périodes de stage pratiques en milieu professionnel, à travers des partenariats étroits avec les institutions économiques et les entreprises.

Cette synergie entre le monde de la formation et celui de l'entreprise est perçue comme un facteur déterminant pour améliorer l'employabilité des diplômés et réduire le décalage entre formation et emploi.

La rencontre a, par ailleurs, été l'occasion de mettre en lumière des expériences réussies de jeunes stagiaires, notamment dans le domaine de la mécanique, qui ont pu concrétiser leurs projets grâce à l'accompagnement de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat.

Ces témoignages ont illustré de manière concrète l'impact positif des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat et la capacité de la formation professionnelle à générer des parcours de réussite et d'autonomie économique.

A travers cette journée de réflexion et d'échange, un consensus s'est dégagé autour de l'idée que l'enseignement et la formation professionnels constituent un choix stratégique incontournable pour bâtir une économie diversifiée, compétitive et inclusive. Porté par une vision claire, des réformes ambitieuses et un engagement affirmé des pouvoirs publics, le secteur s'impose progressivement comme l'un des leviers les plus prometteurs pour valoriser le potentiel humain national et accompagner l'Algérie sur la voie d'un développement durable et équilibré.

ORAN**Un montant de 60 millions DA pour des projets d'aménagement urbain à Ain El-Bia**

Une enveloppe financière estimée à près de 60 millions de dinars a été allouée à la commune d'Aïn El-Bia (wilaya d'Oran) pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans le cadre du programme d'aménagement urbain visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris, hier, auprès de la commune.

La commune a bénéficié de cette enveloppe financière dans le cadre du Plan communal de développement (PCD) et du Fonds commun des collectivités locales au titre de l'exercice précédent, afin de concrétiser plusieurs projets de développement, dont certains sont en cours de réalisation, tandis que d'autres sont en voie d'achèvement, notamment ceux liés à l'aménagement des routes.

Parmi ces projets figurent les travaux de revêtement des routes au centre du village d'El Ayaïda, relevant de la commune d'Aïn El-Bia, pour un coût global estimé à 30 millions DA, ainsi que la rénovation des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales dans le même village, pour une enveloppe avoisinant les 20 millions de dinars.

Cette collectivité connaîtra également l'aménagement d'une aire de jeux, en plus d'autres opérations



dans le domaine de l'aménagement urbain, de l'éclairage public et autres, susceptibles d'apporter une touche esthétique à la ville.

Par ailleurs, la commune prévoit de programmer d'autres projets de

développement, durant de l'année en cours, dans le cadre des différents programmes de développement, axés principalement sur la réalisation de réseaux d'assainissement et de voirie.

BATNA**Plus de 144 millions de dinars pour renforcer le développement de la commune de N'Gaous en 2026**

Une enveloppe financière de plus de 144 millions de dinars a été allouée, au titre de l'exercice 2026, à la réalisation de projets destinés à renforcer l'effort de développement dans la commune de N'Gaous (95 km au sud-ouest de Batna), a indiqué, mercredi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Saâdane Djenane.

Le même élus a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette enveloppe, puisée des programmes d'appui au développement social et

économique des communes, du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ainsi que du budget communal, financera de nombreux "projets vitaux en relation avec la vie quotidienne des citoyens".

Des travaux d'entretien, de réhabilitation et de revêtement de routes, dans plusieurs cités de la ville de N'Gaous, financés à hauteur de 82,7 millions de dinars, seront menés dans ce cadre par des entreprises devant être désignées après finalisation des procédures adminis-

tratives, a ajouté M. Djenane. Le président d'APC a également fait part de la réalisation, projetée pour 2026, d'une route reliant N'Gaous à la commune de Gosbat sur une distance de 3,5 km grâce à un investissement public de 62,6 millions de dinars prélevé du budget de la wilaya.

Selon le même élus, de nombreuses cités et quartiers de N'Gaous feront "prochainement" l'objet d'une vaste opération portant sur l'extension du réseau d'assainissement pour un montant total de

35,2 millions de dinars.

M. Djenane a affirmé que la commune de N'Gaous, dont la population dépasse les 33.600 âmes, est parvenue à "concrétiser tous les projets de développement dont elle a bénéficié en 2025", avant de souligner que la valorisation, à 100 %, de tous les biens de la commune a permis d'augmenter les revenus de cette collectivité locale et de contribuer au financement de nombreux projets à même de répondre aux attentes des habitants.

BOUIRA**Réception et lancement de plusieurs projets en 2026**

Plusieurs projets structurants relevant de plusieurs secteurs, seront réceptionnés, et d'autres seront lancés durant l'année 2026 à Bouira, a annoncé mercredi la wali Houria Aggoune, lors d'une session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW). Dans son intervention au premier jour de la session de l'APW, Mme Aggoune a fait savoir que plusieurs projets structurants seront réceptionnés durant l'année 2026, dont le nouvel hôpital de 120 lits de M'Chedallah (Est de Bouira), ainsi que le nouvel hôpital de 80 lits de Bordj Khris (Sud de Bouira).

L'année 2026 connaîtra également la réception du projet de raccordement de la wilaya de Bouira à la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt à Bejaïa, pour renforcer l'alimentation en eau potable de la wilaya, a relevé la cheffe de l'exécutif.

La première tranche du projet de réalisation et de réhabilitation du dédoublement de la route nationale n°8 reliant Bouira à M'Sila via Dirah et Sidi Aissa, sera aussi réceptionnée. Dans le secteur de l'éducation, la wilaya de Bouira va réceptionner

trois collèges d'enseignement moyen (CEM), un lycée, ainsi que trois groupes scolaires, qui seront ouverts à partir de la prochaine rentrée scolaire, selon Mme Aggoune.

L'année 2026 connaîtra, par ailleurs, le lancement d'autres importants projets, dont notamment, les travaux de raccordement de la wilaya de Bouira à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djebet à Boumerdes.

Le secteur de la santé a, pour sa part, bénéficié de l'important projet

de réalisation d'un hôpital spécialisé dans la chirurgie orthopédique, dont les travaux seront lancés au cours de l'année 2026 à Bouira.

Par ailleurs, la wali de Bouira a présenté le bilan des projets de développement réalisés durant l'année écoulée, 2025.

"Nous avons clôturé 579 opérations en 2025 dans le cadre des programmes sectoriels pour un montant de 14 milliards de dinars", a précisé Mme Aggoune lors de la session de l'APW.

EL-MEGHAÏER**Divers projets de développement local concrétisés depuis 2023**

Plusieurs opérations structurantes de développement, tous secteurs confondus, ont été concrétisées depuis 2023 dans la wilaya d'El-Meghaïer dans le cadre des efforts visant l'amélioration des conditions de vie de la population de cette région, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

La wilaya d'El-Meghaïer vit au rythme d'un développement en quête de davantage d'efforts soutenus et coordonnés des acteurs en vue de répondre d'une manière effective et prompte aux attentes de

la population et atteindre le développement local escompté, a souligné le wali d'El-Meghaïer, Lââredj Nehïa, lors des travaux de la 4ème session ordinaire de l'assemblée populaire de la wilaya (APW) au titre de l'année 2025.

Selon le chef d'exécutif de la wilaya, cette wilaya s'est vue accorder depuis 2023, au titre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, une enveloppe de plus de cinq (5) milliards DA, pour la réalisation de 110 opérations

KHENCHELA**Lancement des travaux d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières**

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de 87 km de pistes forestières ont été lancés dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, mercredi, le conservateur des forêts, Bachir Bahri.

"Des travaux portant sur l'ouverture de 37 km de pistes forestières et sur l'aménagement de 50 autres km viennent d'être lancés dans 4 communes", a ajouté le même responsable, précisant qu'il s'agit de travaux d'aménagement de 20 km de pistes forestières dans la commune de M'sara et de 30 km dans les communes de Bouhmama, de Chelia et de Yabous, ainsi que de l'ouverture de pistes forestières sur 15 km dans la commune de M'sara, 10 km dans la commune de Bouhmama, 7 km dans la commune de Chelia et 5 km dans la commune de Yabous.

M. Bahri a également fait savoir que la conservation des forêts a récemment lancé plusieurs projets portant sur la réalisation de tranchées pare-feu sur une superficie de 1.100 hectares dans les massifs forestiers des daïras d'El Hamma, de Kais et de Bouhmama.

Le conservateur des forêts a rappelé, en conclusion que l'ouverture et l'aménagement de pistes à l'intérieur des espaces forestiers permettent les déplacements des agents forestiers chargés de surveiller le couvert végétal, constituent un accès pour les adeptes du tourisme de montagne et facilitent l'intervention des éléments de la protection civile en cas d'incendie.

AÏN TEMOUCHENT**Des projets d'aménagement urbain à Sidi Benadda**

La commune de Sidi Benadda, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a bénéficié de l'inscription de plusieurs projets de développement dans le domaine de l'aménagement urbain, a-t-on appris, mercredi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), M. Zoheir Meddah.

Dans ce cadre, une enveloppe financière estimée à 70 millions de dinars a été allouée au titre du programme de soutien au développement économique et social des collectivités locales (anciennement le plan communal de développement), en vue de l'aménagement de l'exutoire de l'oued de la plage "El-Hilal".

Cette opération vise à prendre en charge ce point noir et à préserver l'esthétique de cette plage qui connaît une forte affluence d'estivants provenant de différentes wilayas du pays, a précisé le même responsable.

La liste des projets de développement, dont la réalisation devrait débuter prochainement, comprend également des opérations d'aménagement des entrées et sorties de la commune, ainsi que la réhabilitation et l'embellissement des ronds-points situés sur son territoire.

Le même programme comprend, en outre, des travaux de renforcement de l'éclairage public sur la route menant à la plage "El-Hilal", sur une distance estimée à 2,9 kilomètres. Les différentes études techniques relatives à ces projets ont été finalisées, en préparation de la saison estivale de l'année en cours, a ajouté M. Meddah.

L'Assemblée populaire communale de Sidi Benadda accorde une importance particulière aux projets d'aménagement urbain, à la protection de l'environnement et à l'embellissement du cadre de vie, en raison du caractère touristique de cette collectivité locale, qui constitue une destination privilégiée pour les estivants, notamment au niveau des plages "El-Hilal" et "El-Wouroud", situées sur le territoire de la commune.

de développement, tous secteurs confondus.

A cette enveloppe vient se greffer le financement durant la même période, pour un montant de plus de 1,2 milliard DA, puisé sur budget de wilaya, de 34 projets de développement, dont cinq (5) opérations en 2023 (46 millions DA), quatre (4) en 2024 (114 millions DA), en sus de 25 autres opérations en 2025 (1,08 millions DA).

APS

GARA DJEBILET ENTRE EN EXPLOITATION L'Algérie ouvre une nouvelle ère de souveraineté économique

L'Algérie a vécu, aujourd'hui à Tindouf, un moment d'une portée historique majeure avec le lancement officiel de l'exploitation et de l'acheminement du minerai de fer de Gara Djebilet.

Part Abed Meghit

La cérémonie, présidée sur site par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a marqué le chargement des premiers wagons de minerai et le signal de départ du train de fret et du train de transport de voyageurs à destination de la wilaya de Béchar, via la nouvelle ligne ferroviaire minière de l'Ouest.

Un événement que le chef de l'État a lui-même qualifié d'« historique », tant il incarne un tournant stratégique décisif pour l'économie nationale et pour l'avenir industriel du pays.

Ce moment symbolique, le premier du genre depuis l'indépendance, dépasse largement le cadre d'une simple mise en service d'infrastructures.

Il porte un message fort et clair : celui d'une Algérie résolument engagée dans une nouvelle orientation économique fondée sur la souveraineté nationale, la valorisation de ses richesses naturelles et la diversification de ses ressources hors hydrocarbures.

Lors d'un récent Conseil des ministres, le président Tebboune avait souligné que ce projet traduit une volonté politique assumée de rompre avec la dépendance exclusive aux hydrocarbures et d'ouvrir la voie à un modèle de développement plus équilibré, plus durable et plus inclusif.

L'importance stratégique du mégaprojet de Gara Djebilet s'explique par ses retombées économiques, sociales et territoriales considérables, tant à l'échelle régionale que nationale.

Pour superviser les préparatifs de cette cérémonie historique, plusieurs membres du gouvernement se sont rendus à Tindouf la veille de l'événement, parmi lesquels le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, ainsi que la secrétaire d'État chargée des Mines.

Leur présence illustre le caractère transversal et stratégique de ce projet, qui mobilise plusieurs secteurs clés de l'État.

L'exploitation du gisement de Gara Djebilet apparaît aujourd'hui comme laboutissement d'un rêve longtemps différé.

Dès les premières années de l'Algérie indépendante, cette immense mine de fer, située à l'extrême sud-ouest du pays, suscitait déjà un intérêt particulier en raison de l'ampleur exceptionnelle de ses réserves.

Estimées à près de 3,5 milliards de tonnes, elles font de Gara Djebilet l'une des plus grandes mines de fer à ciel ouvert au monde.

Pourtant, malgré ce potentiel

colossal, son exploitation a été repoussée à maintes reprises, notamment en raison de contraintes techniques complexes liées au taux élevé de phosphore du minerai, à l'éloignement du gisement des pôles industriels et portuaires, ainsi qu'aux lourds investissements nécessaires pour sa mise en valeur.

Aujourd'hui, ces obstacles ont été progressivement levés grâce à une forte implication de l'État, à la mobilisation de compétences nationales et à l'engagement d'entreprises algériennes qui ont su relever les défis techniques et logistiques du projet.

L'exploitation de Gara Djebilet repose désormais sur des solutions industrielles adaptées, permettant de valoriser le minerai de fer tout en respectant les exigences économiques et environnementales.

Ce succès est également le fruit de l'implication des cadres, des ingénieurs et de la jeunesse algérienne, qui ont contribué activement à la concrétisation de ce projet stratégique, symbole d'une Algérie confiante en ses capacités humaines et industrielles.

Le projet de Gara Djebilet ne se limite pas à l'extraction du minerai.

Il s'inscrit dans une vision intégrée du développement industriel et territorial, soutenue par la réalisation d'une infrastructure ferroviaire d'envergure. La nouvelle ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, d'une longueur totale de près de 950 kilomètres, constitue l'un des piliers essentiels du projet.

Elle comprend plusieurs grands tronçons stratégiques, raccordés à la ligne Béchar-Oran, assurant ainsi une connexion directe avec le nord du pays et les principaux pôles industriels et portuaires.

Cette infrastructure permettra non seulement l'acheminement du minerai de fer vers les unités de transformation, mais aussi le transport de voyageurs, contribuant au désenclavement des régions du Sud-Ouest.

À travers l'entrée en exploitation de la mine de Gara Djebilet, l'Algérie franchit un palier décisif dans le renforcement de sa souveraineté industrielle.

Le projet ouvre de nouvelles perspectives pour la diversification de l'économie nationale, en stimulant le développement du secteur minier et de l'industrie de transformation.

Il vise également à assurer la disponibilité locale des matières premières stratégiques, réduisant ainsi la dépendance aux importations et renforçant la compétitivité de l'industrie nationale sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie nationale plus large visant à donner un nouveau souffle à l'économie

algérienne.

L'exploitation de Gara Djebilet n'est pas un projet isolé, mais un maillon essentiel d'une vision globale de valorisation des ressources naturelles du pays.

Dans les prochaines étapes, d'autres projets structurants verront le jour, à l'image du lancement prévu de l'exploitation de la mine de phosphate de Bled El-Hadba, à l'est du pays.

Ensemble, ces projets traduisent une ambition claire : bâtir une économie diversifiée, résiliente et créatrice de valeur ajoutée.

Les retombées sociales du projet de Gara Djebilet sont tout aussi significatives.

Selon le directeur de l'emploi de la wilaya de Béchar, Belaïd Chafaa, le mégaprojet permettra la création d'environ 5 000 emplois directs et près de 20 000 emplois indirects.

S'exprimant à la Radio algérienne, il a qualifié Gara Djebilet de « projet du siècle », soulignant les vastes perspectives économiques et sociales qu'il ouvre pour la région du Sud-Ouest et pour l'ensemble du pays.

Ces milliers de postes d'emploi contribueront à dynamiser le tissu socio-économique local, à offrir de nouvelles opportunités aux jeunes et à renforcer la cohésion sociale dans des régions longtemps marginalisées.

Au-delà de l'emploi, le projet est appelé à stimuler les investissements dans de nombreux secteurs connexes, notamment les transports, l'agriculture, le commerce et les infrastructures.

La nouvelle ligne ferroviaire minière Ouest, reliant Gara Djebilet à Béchar, Tindouf et Oran, jouera un rôle déterminant dans le désenclavement des régions du Sud-Ouest, en favorisant les échanges, la mobilité et l'intégration économique.

Elle offrira également aux jeunes de ces régions de nouvelles perspectives en matière de formation, d'insertion professionnelle et d'acquisition d'expériences, contribuant ainsi à l'émergence d'un véritable pôle de développement dans le Sud algérien.

En définitive, l'entrée en exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet marque un tournant historique pour l'Algérie.

Elle symbolise la concrétisation d'une ambition nationale longtemps nourrie et aujourd'hui pleinement assumée : celle de bâtir une économie souveraine, diversifiée et tournée vers l'avenir.

À travers ce projet structurant, l'Algérie affirme sa capacité à valoriser ses richesses, à mobiliser ses compétences et à inscrire son développement dans une dynamique durable au service des générations présentes et futures.

INVESTISSEMENT PHARMACEUTIQUE Réunion de travail entre les ministères de l'Industrie pharmaceutique et du Commerce extérieur

Une réunion de travail a été tenue, mardi, entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence de représentants de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), consacrée à l'examen des moyens de renforcer le climat d'investissement dans le domaine pharmaceutique, indique le ministère dans un communiqué.

Cette réunion qui s'est déroulée au siège du ministère de l'Industrie pharmaceutique et a été présidée par le secrétaire général du ministère, Khaled Dahane, intervient dans "le cadre des efforts consentis par les deux ministères, afin d'assurer un climat favorable à l'investissement et d'accompagner les opérateurs dans la concrétisation de leurs projets, tout en veillant à traiter les préoccupations soulevées et à travailler conjointement à lever les obstacles entravant leurs activités", précise la même source.

La rencontre qui vise à renforcer la coordination et de la concertation entre les deux ministères, a également été l'occasion de mettre en avant l'importance des solutions numériques au niveau des deux ministères, permettant le traitement des dossiers relatifs aux programmes prévisionnels d'importation à distance, avec transparence et dans les meilleurs délais, conclut le communiqué.

ELECTRICITÉ ET GAZ L'Algérie parmi peu de pays africains à assurer une couverture proche de 100%

L'Algérie figure parmi peu de pays africains ayant atteint un taux d'accès à l'électricité et au gaz proche de 100%, grâce à des politiques publiques "fortes" et à des infrastructures énergétiques solides, a indiqué la Commission africaine de l'énergie (AFREC) dans un rapport.

L'Algérie a maintenu un taux de couverture de 100 % d'accès à l'énergie, malgré la croissance démographique, principalement grâce à ses infrastructures énergétiques bien établies et aux subventions publiques soutenues.

La chaîne d'approvisionnement en énergie bien développée et l'engagement du gouvernement algérien ont permis aux nouveaux ménages de s'intégrer sans heurts dans les systèmes énergétiques modernes", a souligné l'agence de l'Union africaine (UA) dans ce document consacré à la réalisation de l'objectif de développement durable n°7 (ODD).

Le rapport a mis en exergue les réalisations notables de l'Algérie en matière d'accès à l'électricité et au gaz naturel, considérés comme éléments essentiels et des leviers clés du développement durable, de la croissance économique et de l'amélioration de la qualité de vie.

À l'échelle de l'Afrique du Nord, l'Algérie se distingue par rapport aux pays voisins en affichant un taux d'accès à l'électricité pratiquement de 100% et de plus de 90% des besoins des ménages en matière de cuisson propre, grâce à "des programmes de subventions bien structurés et à un réseau de distribution performant", a fait savoir l'AFREC.

Concernant les énergies renouvelables, l'AFREC salue les avancées réalisées par l'Algérie, tout en soulignant les défis liés à l'augmentation de la part des renouvelables et à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles.

À l'échelle continentale, par ailleurs, le taux d'électrification de l'Afrique a atteint 61%, laissant toutefois près de 563 millions de personnes, principalement dans les zones rurales et périurbaines, toujours privées d'électricité, notamment en Afrique de l'Est, de l'Ouest et en Afrique centrale, où seuls 28 % de la population ont accès à l'électricité, note le rapport.

L'accès à des solutions de cuisson propres demeure également un défi majeur pour les pays africains, avec seulement 35% de la population bénéficiant de telles technologies, alors que plus de 940 millions de personnes dépendent de combustibles polluants.

L'AFREC a souligné aussi la difficulté d'accès au financement, qui reste "un obstacle majeur" à la réalisation de l'objectif d'une énergie moderne et durable pour tous en Afrique, estimant à 50 milliards de dollars les investissements annuels nécessaires pour atteindre l'accès universel à l'électricité d'ici 2030 et à environ 4 milliards de dollars par an pour les modes de cuisson propres.

Elle a appelé dans ce sillage à une mobilisation accrue des investissements, notamment à travers des partenariats public-privé solides, afin de combler le déficit de financement.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine contrastée

La Bourse de New York a clôturé en ordre dispersé mardi, après avoir accueilli de façon mitigée une nouvelle salve de résultats d'entreprises, au premier jour de la réunion de la banque centrale américaine (Fed).



Le Dow Jones a reculé de 0,83%, l'indice Nasdaq a gagné 0,83% et l'indice élargi S&P 500 a pris 0,41%, établissant ainsi un nouveau record à

6.978,60 points. Cette semaine, environ 20% des entreprises composant l'indice S&P 500 doivent partager leurs performances financières.

Les Bourses asiatiques mitigées

Une envolée du yen, face à un dollar miné par les incertitudes de la politique américaine, exacerbe mercredi les spéculations sur une intervention monétaire destinée à doper sa valeur, tandis que l'or engrange un nouveau record et que les Bourses d'Asie connaissent des sorts contrastés.

La devise japonaise reprenait son souffle, cédant 0,5% à 153 yens pour un dollar mercredi vers 02H15 GMT, après s'être fortement apprécier dans les échanges américains, jusqu'à l'ouverture des marchés asiatiques. Elle cotait encore autour de 155 yens pour un dollar mardi vers 07H00 GMT.

Deux brusques poussées de fièvre l'ont fait bondir ensuite, attisant les spéculations sur une possible intervention monétaire du Japon associé aux Etats-Unis pour en doper la valeur. Tokyo n'a rien confirmé, et il fau-

dra attendre des données de la Banque du Japon vendredi pour avoir des éclaircissements.

Selon plusieurs médias américains, la Réserve fédérale de New York avait contacté plusieurs institutions financières afin de connaître le taux de change du yen, cela pouvant préparer le terrain pour une intervention.

Et la ministre japonaise des Finances Satsuki Katayama, en visite à Washington, a déclaré tard mardi que Tokyo "continuerait de prendre les mesures appropriées concernant les fluctuations des devises, en étroite coordination avec les autorités américaines", sans précision, selon l'agence Bloomberg.

Mais de son côté, le dollar s'est lui-même trouvé sous forte pression, atteignant un plus bas depuis 2021 face à l'euro.

L'euro franchit les 1,20 dollar pour la première fois depuis 2021, les Bourses en hausse

L'euro a dépassé mardi le seuil symbolique des 1,20 dollar, une première depuis plus de quatre ans, tandis que les Bourses mondiales ont été orientées à la hausse, en pleine saison des résultats d'entreprises.

Vers 21H55 GMT le dollar chutait de 1,37% face à l'euro, à 1,2043 dollar, à un niveau plus vu depuis juin 2021.

L'or et l'argent enchaînent les records ces derniers mois. En un an, le

cours de l'argent a été multiplié par trois, celui de l'or a pris près de 90%.

Côté Bourses, la saison des résultats d'entreprises bat son plein.

En Europe, la Bourse de Paris a pris 0,27%, Londres 0,58% et Milan 1,09%.

Seule Francfort a fini en légère baisse (-0,15%).

À Wall Street, le Dow Jones a reculé de 0,83%, l'indice Nasdaq a gagné 0,83% et l'indice élargi S&P 500 a pris

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt d'Etat américain à dix ans se tendait à 4,24% vers 21H40 GMT, contre 4,21% à la clôture lundi.

L'or, inoxydable valeur refuge face aux incertitudes, continue d'éclater. Il s'est hissé mercredi à un sommet inédit de 5.225 dollars l'once.

Sans revenir à ses records de lundi, l'argent lui aussi brillait, gagnant 1,4% à 116,61 dollars l'once vers 02H20 GMT.

Le marché pétrolier progressait légèrement: le baril de WTI nord-américain gagnait 0,35% à 62,61 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,25% à 67,74 dollars.

À la Bourse de Tokyo vers 02H30, l'indice vedette Nikkei perdait 0,56% à 53.029 points et l'indice élargi Topix 0,96% à 3.529 points.

En revanche, dans le reste de l'Asie, les marchés s'affichaient en nette hausse, dans le sillage d'un nouveau record de l'indice S&P500 à Wall Street et dans l'attente de résultats d'entreprises américaines.

Pétrole: le baril de Brent à 67,42 dollars

Les cours du pétrole restaient stables mercredi soutenus par une hausse liée à la faiblesse du dollar, le marché demeurant aussi prudent face aux tensions géopolitiques.

La forte baisse du dollar américain face à un panier d'autres devises, rend les matières premières libellées en dollar comme le pétrole, moins chères pour les détenteurs d'autres monnaies, favorisant leur achats.

Après avoir dépassé les 68 dollars, au plus haut depuis septembre, vers 12H35, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, concédait 0,22% à 67,42 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, perdait à peine 0,08% à 62,34 dollars.



AIDE HUMANITAIRE

La RDC et l'ONU lancent un appel à un financement urgent de 1,4 milliard

La République Démocratique du Congo (RDC) et l'ONU ont lancé un appel à un financement urgent de 1,4 milliard de dollars pour répondre aux besoins vitaux de millions de Congolais, notamment dans l'Est du pays, où la situation a continué de se détériorer depuis janvier 2025.

Alors que près de 15 millions de personnes sont en détresse, les fonds risquent de manquer, contraignant l'aide à se concentrer sur les 73 millions les plus vulnérables, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

"La combinaison de besoins immenses et de ressources limitées nous impose des choix extrêmement difficiles, parfois impossibles", a déclaré Bruno Lemarquis, Coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC.

Selon OCHA, il s'agit d'une réduction drastique qui concentre les efforts sur ceux et celles qui sont confrontés aux menaces les plus immédiates pour leur survie. Le plan de réponse de cette année se concentre ainsi exclusivement sur les zones affectées par trois chocs majeurs, à savoir les conflits, aléas climatiques et épidémies. Il couvre 228 zones de santé, contre 332 en 2025. Cette réduction drastique des zones couvertes par le plan de réponse s'inscrit dans un contexte humanitaire déjà profondément bouleversé, particulièrement dans l'Est du pays, où la situation a continué de se détériorer depuis janvier 2025. La RDC traverse une crise aiguë, nourrie par la persistance des conflits armés, des déplacements et de retours massifs, des chocs climatiques et des épidémies récurrentes.

Le déficit de financement est venu aggraver cette situation complexe, puisque seulement 24 % des besoins du plan de réponse ont été couverts l'année dernière, limitant ainsi la capacité des acteurs humanitaires à fournir l'aide essentielle et à protéger les populations vulnérables.

L'année 2025 a déjà montré les conséquences dramatiques du sous-financement. Au cours de l'année, la réduction des capacités opérationnelles a conduit à la fermeture de plus de 1.000 centres de nutrition, privant ainsi plus de 390.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère d'une prise en charge essentielle.

NIGER

Un don de 250 millions USD de la BM pour appuyer les PME

La Banque mondiale (BM) va accorder un don de 250 millions de dollars au Niger en vue d'appuyer les petites et moyennes entreprises (PME), a annoncé son représentant résident dans le pays, Affouda Leon Biao. Reçu mardi en audience par le Premier ministre nigérien, Ali Mahamane Lamine Zeine, le représentant de la BM, qui a conduit une importante délégation, a précisé que ce don sera accordé dans le cadre de la préparation d'un projet de soutien au secteur financier et aux PME du Niger.

Dans ce cadre, il a souligné que les échanges tenus avec les autorités nigériennes ont porté sur la restitution des discussions techniques menées avec les différentes parties prenantes au projet. Le représentant de la BM s'est dit aussi "rasé sur les propos du Premier ministre, qui a affirmé que le gouvernement prend à bras-le-corps les difficultés du secteur financier".

RAMADHAN 2026

Mobilisation générale pour un mois de sérénité et de stabilité des prix

À l'approche du mois sacré de Ramadhan 2026, les familles algériennes entrent progressivement dans une phase intense de préparation, mêlant traditions bien ancrées, organisation domestique rigoureuse et anticipation des besoins alimentaires.

Par Abed MEGHIT

Dans les foyers, l'ambiance change peu à peu, marquée par l'augmentation des achats, le remplissage méthodique des placards et la volonté d'accueillir ce rendez-vous spirituel et social dans les meilleures conditions possibles. À l'image des années précédentes, cette période est synonyme d'une effervescence particulière dans les marchés, les commerces de proximité et les grandes surfaces, où l'offre se veut abondante et diversifiée.

Dans de nombreuses familles, notamment parmi les ménages les plus prévoyants, les préparatifs débutent bien avant l'annonce officielle du début du jeûne.

Quinze à vingt jours à l'avance, certaines femmes et mères de famille choisissent de s'approvisionner progressivement en produits de base, épices, fruits secs, semoules, légumineuses et ingrédients indispensables aux plats traditionnels du Ramadhan.

Cette stratégie vise non seulement à éviter les longues files d'attente observées à l'approche immédiate du mois sacré, mais aussi à bénéficier de prix plus avantageux et à maîtriser le budget familial dans un contexte économique exigeant.

Les marchés populaires, aux étals colorés et généreusement garnis, connaissent ainsi une animation accrue, tandis que les produits agricoles locaux, réputés pour leur qualité, attirent également des Algériens résidant à l'étranger venus faire le plein avant le Ramadhan.

Dans les grandes communes de la capitale et dans plusieurs wilayas du pays, les autorités locales ont commencé à installer des chapiteaux et des espaces dédiés à la vente de produits de large consommation à des prix raisonnables.

Ces points de vente, devenus un mécanisme éprouvé au fil des années, visent à rapprocher les produits du citoyen, à casser les hausses injustifiées et à lutter efficacement contre la spéculation.

La wilaya de Tissemsilt s'inscrit pleinement dans cette dynamique nationale, avec l'ouverture de marchés de proximité répartis à travers plusieurs communes, permettant aux citoyens d'accéder à des denrées essentielles dans des conditions maîtrisées, tout en renforçant la transparence des circuits de distribution.

Parallèlement aux produits alimentaires, un autre phénomène accompagne chaque Ramadhan : le renouvellement de la vaisselle et des ustensiles de cuisine.

Dans de nombreux foyers, cette habitude reste solidement ancrée, transformant les magasins spécialisés en véritables lieux d'affluence.

Assiettes, verres, plats traditionnels et accessoires de table se vendent en grande quantité, apportant une bouffée d'optimisme aux commerçants de ce secteur qui réalisent une part importante de leur chiffre d'affaires durant cette période.

Face à cette montée en puissance de la demande, les autorités publiques ont, de leur côté, enclenché très tôt une série de mesures visant à garantir un Ramadhan serein, caractérisé par la disponibilité des produits, la stabilité des prix et la protection du pouvoir d'achat.

Depuis plusieurs semaines, des réunions de coordination se succèdent entre les différents départements ministériels, les services déconcentrés de l'Etat, les opérateurs économiques et les organisations professionnelles.

Cette mobilisation traduit la volonté des pouvoirs publics d'anticiper toute tension sur le marché et d'agir en amont afin d'éviter les perturbations constatées par le passé.

Dans ce cadre, la ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a présidé une importante réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce des zones d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilayas et des délégués au commerce relevant des wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et M'Sila.

Cette rencontre stratégique a été consacrée à une évaluation approfondie de la situation du marché national, à l'examen de la disponibilité effective des produits de grande consommation, ainsi qu'au suivi minutieux des préparatifs engagés en prévision du mois sacré de Ramadhan.

L'objectif affiché est d'assurer un approvisionnement régulier et continu du marché, de prévenir toute perturbation dans les circuits de distribution et de garantir la stabilité des prix, dans un souci constant de protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Dans la même logique,



l'Union générale des commerçants et artisans algériens a salué la démarche proactive du gouvernement, mettant en avant les efforts déployés pour réguler les mécanismes d'approvisionnement et sécuriser les marchés.

L'organisation a réaffirmé l'engagement des commerçants et artisans à accompagner les mesures prises, insistant sur leur rôle essentiel dans la réussite de cette opération nationale qui repose sur la responsabilité collective et le respect des règles commerciales.

L'une des décisions majeures annoncées à l'approche de Ramadhan concerne la mise en place d'une commission interministérielle, installée au niveau des services du Premier ministère. Cette structure est chargée d'assurer un suivi permanent de la situation de l'approvisionnement du marché national en produits alimentaires, notamment les denrées de grande consommation, les fruits et légumes, les viandes rouges et blanches, ainsi que la volaille.

La commission veille également à la stabilité des prix tout au long du mois sacré, à travers un dispositif de contrôle renforcé et une coordination étroite entre les différents secteurs concernés.

La question des viandes, traditionnellement sensible durant le Ramadhan, a fait l'objet d'une attention particulière.

CONSTANTINE

Journée d'information sur les techniques de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs à la commune de Beni H'midène

Une journée d'information sur les techniques de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs, destinée aux stagiaires de l'annexe de formation et d'enseignement professionnels de la commune de Beni H'midène à Constantine, a été organisée mercredi par les services de la Conservation des forêts (CF).

Cette journée d'information s'inscrit dans le cadre du programme tracé par la Conservation des forêts célébrant la Journée internationale des zones humides (2 février), a indiqué à l'APS le chargé d'information et de communication de la CF, Ali Zegrouh. Des experts et des cadres spécialisés animeront la rencontre en fournissant des explications

sur les méthodes de recensement de divers types d'oiseaux d'eau migrateurs pour renforcer les mécanismes de protection de l'environnement, de mieux comprendre la dynamique des populations d'oiseaux d'eau et de contribuer à la préservation des équilibres écologiques des milieux naturels sensibles, a-t-il ajouté.

A Constantine février, le programme élaboré par les services de la CF pour la Journée internationale des zones humides, célébrée cette année sous le slogan : "Zones humides et savoirs traditionnels : célébrer le patrimoine culturel", se poursuivra jusqu'au 2 prochain par l'organisation en milieu scolaire de séances de sensibilisation autour de

l'importance des zones humides dans la valorisation du patrimoine naturel national et des actions de nettoyage des retenues collinaires avec la participation de plusieurs secteurs et d'associations locales dans la protection de l'environnement ainsi que la Fédération des chasseurs de wilaya, at-on fait savoir de même source.

Des opérations de plantation d'arbustes, ont été programmées à l'occasion à travers certaines retenues collinaires de cette wilaya à l'instar de celle de la commune d'Ibn Ziad et cela en étroite collaboration avec l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE).

APS

TISSEMSILT

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et de psychotropes, quatre individus interpellés

Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt poursuivent avec détermination leur lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment celles liées au trafic de drogues et de substances psychotropes qui constituent une menace directe pour la santé publique et la sécurité des citoyens.

Par Abed MEGHIT

Dans ce cadre, les éléments de la police relevant de la 4^e sûreté urbaine de Tissemsilt ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à mettre hors d'état de nuire un groupe criminel composé de quatre individus impliqués dans une affaire de détention et de commercialisation de drogues et de comprimés psychotropes.

Cette opération s'inscrit dans la continuité des actions de terrain menées par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya, visant à endiguer le fléau du trafic de stupefiants et à assainir les quartiers de toute activité illicite portant atteinte à la tranquillité publique.

L'affaire a été déclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état des agissements suspects d'un individu qui s'adonnait à la vente de substances psychotropes à proximité immédiate de son domicile.

Après une phase d'investigation minutieuse ayant permis d'identifier le mis en cause, et en coordination étroite avec le parquet territorialement compétent, un plan opérationnel rigoureux a été élaboré.

L'intervention policière a

conduit à l'arrestation du principal suspect et à la perquisition de son domicile, où une quantité importante de substances illicites a été découverte.

Les forces de police ont ainsi saisi 160 comprimés psychotropes de même nature, ainsi que des morceaux de kif traité soigneusement préparés pour la revente, d'un poids total de 2,40 grammes.

Une somme d'argent estimée à 19 000 DA, provenant des revenus de cette activité criminelle, a également été récupérée.

Lors de la même opération, un second individu a été interpellé en compagnie du principal mis en cause.

Il était en possession d'une cigarette roulée contenant du kif traité.

Les deux suspects ont été immédiatement conduits, avec l'ensemble des objets saisis, vers les locaux de la sûreté urbaine pour la poursuite des procédures légales.

Les investigations approfondies menées par les enquêteurs ont permis, dans un second temps, d'identifier et d'arrêter deux autres personnes impliquées dans cette affaire.

Ces dernières ont été trouvées en possession d'une quantité



supplémentaire de kif traité, estimée à 0,21 gramme, ainsi que d'une arme blanche prohibée, constituant une circonstance aggravante au regard de la législation en vigueur.

À l'issue de l'ensemble des procédures d'enquête, les services de police ont procédé à l'établissement de dossiers judiciaires complets à l'encontre des quatre mis en cause.

Ces derniers ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre des chefs d'accusation retenus contre eux, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Par cette opération, la Sûreté de wilaya de Tissemsilt réaffirme

sa mobilisation permanente et sa détermination à lutter contre les réseaux criminels, tout en appellant les citoyens à renforcer leur collaboration avec les services de sécurité par le signalement de toute activité suspecte, dans l'objectif commun de préserver la sécurité et la quiétude publiques.

Abed MEGHIT

CNAS/MÉDÉA

Distribution des premières cartes électroniques à des non assurées

Les premières cartes électroniques permettant l'accès gratuit aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale, ont été remises, mercredi à Médéa, dans le cadre du renforcement de la solidarité nationale. La remise de ces cartes électroniques s'est déroulée au siège de la direction locale de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), en présence des associations de malades conventionnés à cette dernière, de représentants du syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPo), des directeurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, de l'action sociale et

de la solidarité, et de la santé. Intervenant à l'occasion, le directeur de la CNAS à Médéa, Abdelmoumen Djelloula, a indiqué que cette mesure "consacre le droit des personnes démunies non assurées et les enfants mineurs sous leur tutelle, aux médicaments", ajoutant que le but de l'opération est "la généralisation de la couverture sociale à l'ensemble des couches de la société".

Le directeur du travail de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Lamine Zitouni, a souligné, pour sa part, que ce nouveau dispositif vise à "renforcer la solidarité nationale", ajoutant que la distribution des premières cartes électroniques

"représente le début effectif de la prise en charge sociale de cette catégorie de citoyens". De son côté, le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia, a révélé qu'une commission a été installée au niveau de la direction avec pour mission de traiter les demandes émanant des citoyens non assurés qui veulent bénéficier de la carte électronique.

"Le traitement des demandes en vue de bénéficier de cette carte, se fait en coordination entre les services des secteurs de la Solidarité nationale et de la Sécurité sociale, après le dépôt d'un dossier administratif et médical auprès du

service des affaires sociales de la commune de résidence", a rappelé le directeur de la CNAS.

M. Djelloula a précisé que les dossiers reçus par les services de la commune sont transmis à la commission de wilaya pour examen, avant d'être envoyés, en cas de validation, à la CNAS pour l'octroi de la carte électronique au concerné.

A noter, les services de la CNAS mènent actuellement une campagne d'information autour de cette carte au niveau de ses structures et des établissements sanitaires de la wilaya pour expliquer aux citoyens concernés les procédures à suivre pour en bénéficier.

EL TARF/ CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

Programme de plantation de près de 124.000 arbres

Un programme portant sur la plantation de 123.900 arbres sera mis en œuvre dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, informé l'APS, mercredi, auprès du conservateur des forêts, Abdelaziz Blahdji.

Le même responsable a précisé que les plantes en question seront mises en terre à partir du 14 février prochain dans 21 sites forestiers situés dans 17 communes de la wilaya d'El Tarf. Dans ce contexte, des pins maritimes, des pins d'Alep, des caroubiers, de l'eucalyptus, des cyprès, des chênes-lièges et des ormes seront plantés sur une superficie de l'ordre de 103 hectares, selon le même responsable qui a ajouté que cette campagne contribuera à intensifier et à renforcer le couvert végétal dans des zones ayant été touchées par des incendies de forêt, ainsi qu'à embellir l'environnement et à promouvoir une culture de préservation de l'environnement dans les rangs des citoyens. Pour rappel, la campagne de reboisement de l'année 2025 avait vu la plantation, dans cette wilaya, de 222.927 arbres dans différentes zones forestières.

La conservation des forêts de cette wilaya frontalière dispose de 4 pépinières agréées pour la production de différentes plantes, situées dans les zones de Tonga, dans la commune de Souarakh, d'Oum Laakareb, dans la commune de Boutheldja, de Chihani (commune éponyme) et d'El Righia, dans la commune de Berrihane.

Les forêts, formées essentiellement de chênes-lièges, de hêtres, d'eucalyptus et de différents types de pins, couvrent, dans la wilaya d'El Tarf, une superficie de 179.000 hectares, soit 62 % de la superficie totale de la wilaya.

APS

SOUK AHRAS

Signature d'une convention de partenariat entre les directions de l'action sociale et de la jeunesse et des sports

Une convention de partenariat et de coopération a été conclue, à Souk Ahras, entre les directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), et de la jeunesse et des sports (DJS), visant à prendre en charge et à intégrer les personnes aux besoins spécifiques dans diverses activités de jeunesse et de sport, et-on appris, mercredi, auprès des directeurs de ces deux secteurs.

Le DASS, Ahmed Brahimia, a précisé à l'APS que cette convention a pour principal objectif de "consacrer le principe de l'égalité des chances" et à "enraciner une culture d'intégration sociale des

personnes en situation de handicap en leur fournissant un soutien et une motivation à même de leur permettre de mettre en valeur et de développer leurs capacités".

Il a ajouté que cette coopération s'inscrit dans les missions du secteur et dans l'approche participative adoptée par le ministère de la Solidarité Nationale, de la famille et de la condition de la Femme pour renforcer et qualifier les capacités de cette catégorie et établir les bases d'un partenariat et d'une complémentarité entre les deux directions signataires de la convention.

De son côté, le DJS, Hamida Mahroug, a déclaré que cet accord contribuera au développement des capacités physiques et mentales des personnes aux besoins spécifiques en leur offrant des programmes de formation adaptés encadrés par des spécialistes qualifiés dans le domaine sportif.

Les deux responsables ont conclu en affirmant que cette convention, signée pour une durée de 5 ans, est reconductible et modifiable à l'avenir, avec possibilité d'étendre les domaines de coopération.

ESPAGNE

La justice ordonne le gel des comptes du consulat du Maroc à Murcie dans une affaire de harcèlement et de licenciement abusif

La justice espagnole a franchi un pas inédit en ordonnant le gel des comptes bancaires du consulat du Maroc à Murcie, dans le sud-est de l'Espagne, à la suite d'une décision judiciaire définitive liée à une affaire de harcèlement moral et de licenciement abusif.

Cette mesure intervient après le refus persistant de cette représentation diplomatique d'exécuter les décisions de justice rendues en faveur d'une ancienne employée locale.

L'affaire trouve son origine dans une plainte déposée par l'ancienne secrétaire du consul du Maroc à Murcie, qui a dénoncé des actes de harcèlement ayant gravement affecté sa santé, sa dignité et sa carrière professionnelle.

Selon plusieurs médias espagnols, les faits reprochés ont été jugés suffisamment graves pour constituer une atteinte caractérisée aux droits humains et aux normes fondamentales du droit du travail.

Après examen du dossier, le tribunal espagnol a estimé que le licenciement de l'employée était illégal et abusif, ordonnant sa réintégration immédiate à son poste, le versement d'une indemnisation de 50 000 euros, ainsi que le paiement des arriérés de salaire.

Face au refus du consulat marocain de se conformer à cette décision, la justice a décidé de geler les comptes bancaires de la représentation diplomatique afin de garantir l'exécution du jugement.

Les autorités judiciaires espagnoles ont ainsi procédé au prélevement de 64 000 euros sur les comptes bloqués, couvrant une partie des dédommagements accordés à la plaignante.

Cette décision marque un signal fort quant à la primauté de l'État de droit et à l'obligation, pour toute entité présente sur le territoire espagnol, de respecter les décisions judiciaires, indépendamment de son statut diplomatique.

Le tribunal a par ailleurs rejeté l'argument de l'immunité diplomatique avancé par le consulat marocain, estimant que le litige concernait une relation de travail avec une employée locale, non couverte par ce principe.

Cette position s'inscrit dans une jurisprudence de plus en plus affirmée en Europe, notamment dans les affaires touchant aux droits fondamentaux et aux relations de travail.

Cette affaire soulève de nombreuses interrogations sur la gestion des ressources humaines au sein de certaines représentations diplomatiques et met en lumière la responsabilité des États dans le respect des normes internationales du travail.

Elle rappelle également que les missions diplomatiques ne sauraient constituer des zones de non-droit lorsqu'il s'agit de protéger les droits des personnes.

Abed M.

HALAL EN FRANCE

Un marché en pleine expansion devient l'enjeu d'une bataille politique et idéologique

En France, la question du Halal ne se limite plus à un simple débat de consommation ou à une niche alimentaire destinée à une frange précise de la population.

Par Abed Meghit

Elle s'est progressivement transformée en un sujet hautement politisé, instrumentalisé et chargé d'arrière-pensées idéologiques, au point de cristalliser tensions, polémiques et campagnes de stigmatisation.

Derrière les pétitions, les sorties médiatiques tapageuses et les controverses artificielles, se cache pourtant une réalité économique solide, structurée et en constante progression, qui dérange bien au-delà de la sphère agroalimentaire.

Le marché du Halal en France représente aujourd'hui un poids économique considérable.

Les estimations convergent vers un chiffre d'affaires annuel oscillant entre 5,5 et 6 milliards d'euros, faisant de ce segment l'un des plus dynamiques du secteur alimentaire.

En 2024, les ventes de produits Halal en grande distribution ont enregistré une croissance remarquable de 12 %, un taux largement supérieur à celui observé dans l'ensemble de l'industrie agroalimentaire.

Une performance qui attire naturellement l'attention des acteurs économiques, mais qui, paradoxalement, alimente aussi des crispations politiques, notamment à l'approche du mois de Ramadan, période où la consommation atteint traditionnellement son pic.

Ce succès économique s'explique par plusieurs facteurs objectifs.

D'abord, une demande soutenue et durable émanant d'une population musulmane bien ancrée dans le tissu social français, mais aussi d'une partie croissante de consommateurs non musulmans, séduits par la traçabilité, la qualité perçue ou simplement la diversité de l'offre.

Ensuite, une structuration progressive de la filière, portée par des normes sanitaires strictes, des certifications officielles et une adaptation constante aux exigences du marché.

Enfin, l'engagement des grandes enseignes de distribution, qui ont intégré depuis plus d'une décennie les produits Halal dans leurs rayons, témoigne d'une logique purement économique, fondée sur la réponse à une demande réelle.

Pourtant, cette réalité factuelle est régulièrement éclipsée par des campagnes de dénigrement orchestrées par certains cercles politiques et idéologiques, en particulier à l'extrême droite.

À mesure que le marché Halal gagne du terrain, ces



mouvements multiplient les attaques, souvent sous couvert de débats fallacieux sur la transparence, l'identité ou la laïcité.

Les pétitions en ligne, les prises de parole sur les plateaux télévisés et les polémiques sur les réseaux sociaux s'enchaînent, nourries par une rhétorique anxiogène et parfois ouverte-ment stigmatisante.

L'une des dernières controverses en date illustre parfaitement cette dérive.

Une pétition intitulée « Attention, danger : généralisation du Halal en France » a récemment circulé, recueillant des milliers de signatures.

Son initiateur affirme ne pas s'opposer au Halal en tant que tel, mais dénoncer un présumé manque d'information des consommateurs.

Un argument qui, à l'examen, peine à résister aux faits.

Les produits Halal sont en effet soumis aux mêmes obligations d'étiquetage que les autres denrées alimentaires, et leur certification est encadrée par des organismes reconnus, dans le respect des réglementations françaises et européennes.

Cette focalisation obsessionnelle sur le Halal masque en réalité une inquiétude plus profonde : celle de voir un segment économique prospérer en dehors des cadres traditionnels dominants, porté en grande partie par des acteurs issus de l'immigration, notamment algérienne. Derrière les discours

sur la transparence se dessinent ainsi des réflexes de rejet et de peur de la concurrence, où l'économie devient le terrain d'une confrontation identitaire.

Les campagnes visant certaines enseignes, à l'image des attaques subies par Carrefour après l'annonce de l'ouverture de boucheries Halal dans plusieurs points de vente, illustrent cette instrumentalisation.

Sur les réseaux sociaux, ces initiatives commerciales ont donné lieu à des vagues de commentaires haineux, souvent nourris de fausses informations et d'amalgames.

Pourtant, les chiffres relativisent largement ces fantasmes.

Selon les données de l'Institut Circana, la part des produits Halal dans les ventes globales de la grande distribution ne dépasse pas 0,14 %.

Même dans les catégories où le Halal est particulièrement dynamique, comme la charcuterie de volaille ou le jambon Halal, cette croissance s'inscrit dans une logique de diversification de l'offre, sans remise en cause de l'équilibre global du marché.

Le ministère français de l'Agriculture lui-même appelle à la mesure et à la rationalité.

Si le Halal peut représenter jusqu'à 3,5 % du chiffre

d'affaires de certaines entreprises agroalimentaires, il ne constitue en aucun cas une menace pour le modèle économique national.

Au contraire, il participe à la vitalité d'un secteur confronté à de nombreux défis, notamment en matière de compétitivité, d'innovation et d'adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs.

Ce décalage entre la réalité économique et le discours politique révèle l'existence d'un faux débat, savamment entretenu. Le Halal devient alors un prétexte commode pour alimenter des stratégies de communication électoraliste, détourner l'attention des véritables enjeux sociaux et économiques, et nourrir une rhétorique de division.

En ciblant ce marché, l'extrême droite cherche moins à protéger le consommateur qu'à désigner un bouc émissaire, en instrumentalisant une pratique alimentaire pour en faire un symbole idéologique. Au final, la polémique autour du Halal en France en dit long sur les tensions qui traversent la société.

Elle révèle la difficulté de certains courants à accepter la diversité des pratiques et des modèles économiques dans un pays pourtant façonné par le pluralisme.

Loin des caricatures et des amalgames, le marché Halal s'impose comme une composante à part entière de l'économie française, régie par les mêmes règles, soumise aux mêmes contrôles et portée par une demande légitime.

Le véritable enjeu n'est donc pas la présence du Halal dans les rayons, mais la capacité du débat public à s'élever au-dessus des passions idéologiques pour se fonder sur des faits, des chiffres et une vision inclusive de l'économie et de la société.

INDONÉSIE

Le bilan d'un glissement de terrain près de Bandung grimpe à 50 morts

Le bilan d'un glissement de terrain survenu près de Bandung, sur l'île indonésienne de Java, est monté à 50 morts, a annoncé mercredi un responsable des secours alors que des dizaines de personnes sont toujours portées disparues.

Un précédent bilan faisait état de 38 morts. Provocé par des pluies diluviales, une énorme coulée de terre a enseveli samedi en pleine nuit des habitations de deux villages montagneux situés à 25 km au nord-ouest de Bandung, 4e ville du pays.

Mardi soir, 34 victimes avaient été identifiées, a déclaré Abdul Muhamadi, porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes.

"Les corps identifiés seront remis aux familles des victimes pour être inhumés", a-t-il ajouté. Le nombre de personnes disparues a été ramené à 32 mais les autorités locales craignent que le chiffre réel ne soit nettement plus élevé. Une cinquantaine de mai-

sions ont été détruites ou endommagées et plus de 650 personnes évacuées, selon les autorités locales.

Les secouristes procèdent avec prudence, creusant parfois à la main, par crainte d'un nouveau bouleversement en raison de l'instabilité du terrain et des précipitations qui se sont poursuivies. Le gouverneur de Java occidental, Dedi Mulyadi, a attribué la catastrophe aux vastes plantations qui entourent la zone sinistrée, principalement utilisées pour la culture de légumes, et s'est engagé à reloger les habitants touchés.

Les catastrophes comme les glissements de terrain sont fréquents en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend habituellement d'octobre à mars et détrime les sols. En novembre, trois provinces de l'île occidentale de Sumatra ont été dévastées par des inondations qui ont fait quelque 1.200 morts.

APS

TOUGGOURT

Ouverture d'une nouvelle unité de consultations médicales spécialisées

Le secteur de la santé dans la wilaya de Touggourt s'est renforcé par l'ouverture d'une nouvelle unité de consultations médicales spécialisées, dans le cadre des efforts visant à améliorer les prestations sanitaires offertes aux citoyens, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Santé.



L'ouverture de cette unité, qui s'est dotée d'importants moyens et équipements médicaux, s'inscrit dans le cadre du renforcement des services sanitaires de proximité et la mise à niveau des conditions de prise en charge des patients, en plus de rapprocher les soins essentiels des habitants et de réduire les difficultés de déplacement vers

d'autres établissements hospitaliers de la wilaya, a souligné le directeur du secteur, Taha Hocine Fezai.

Située au centre ville de Touggourt, cette structure assure des consultations médicales dans diverses spécialités médicales, dont la chirurgie générale, la neurochirurgie, la dermatologie, l'ophtalmologie, la méde-

cine interne, la pneumologie et rééducation physique, selon la direction de la Santé.

Elle comprend notamment des services de parodontales, de réanimation, de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires, ainsi qu'une aile Mère-enfant et un laboratoire d'analyses médicales, a-t-on ajouté de même source.

INTERVENTIONS CHIRURGICALES DÉLICATES

Une caravane médico-chirurgicale du CHU d'Oran à pied d'œuvre à Guelma

Une caravane médico-chirurgicale constituée de praticiens du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran est à pied d'œuvre, depuis lundi à Guelma où elle doit effectuer des interventions chirurgicales pointues visant, jusqu'au 30 janvier, 547 patients hospitalisés dans plusieurs établissements de santé.

Le Dr Mohamed Boubaker, un des membres de la délégation médicale du CHU d'Oran, a indiqué à l'APS, en marge du coup d'envoi des auscultations et des interventions programmées au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Hakim Okbi de Guelma, que cette caravane est forte de 24 médecins exerçant dans différentes spécialités médicales et chirurgicales.

Il a ajouté que cette équipe médicale pluridisciplinaire fournira, tout au long de son séjour à Guelma, des soins gratuits aux patients de la wilaya en effectuant, notamment, "des interventions chi-

rurgicales délicates en ophtalmologie, en orthopédie et procédera même à des ablations de tumeurs cancéreuses". Selon des informations obtenues auprès de la direction de la santé et de la population (DSP), les patients programmés pour bénéficier des examens et des interventions chirurgicales proviennent de l'EPH Brahmia-Messoud de Bouchegouf (287 patients), de l'EPH Hakim-Okbi de Guelma (110), de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) "Mère-Enfant" Maâllem-Mohamed de Guelma (90), et de l'EPH Emir-Abdelkader d'Oued Zenati (60 patients).

La caravane médico-chirurgicale du CHU d'Oran avait été reçue, dans la soirée de dimanche, par le wali de Guelma, Samir Chibani, qui a fait part, à cette occasion, du soutien des autorités locales de telles initiatives solidaires en raison de leur "impact positif et direct sur l'amélioration de la qualité des services de santé dans la wilaya".

BISKRA

Le service de chirurgie urologique de l'hôpital Bachir Bennacer opérationnel

Le service de chirurgie urologique de l'hôpital Bachir Bennacer de Biskra est opérationnel depuis lundi, permettant ainsi d'améliorer les conditions de prise en charge des patients.

Le directeur de cet établissement de santé, Bachir Abderabi, a précisé à l'APS que ce nouveau service, situé au sein du centre de santé spécialisé en urologie Emir Nayef bin Abdulaziz rattaché à l'hôpital Bachir Bennacer, "effectuera des interventions chirurgicales spécialisées au profit des patients atteints de

maladies des reins et des voies urinaires, hospitalisés au niveau de ce centre ou transférés depuis d'autres structures de la wilaya".

Ce service de chirurgie comprend deux salles d'opération, quatre salles de réveil postopératoire, une salle d'anesthésie et un bureau de préparation des patients à opérer, en plus de quatre lits de soins intensifs et de réanimation, a fait savoir le même responsable.

La nouvelle structure dispose également de 12 chambres d'hospitalisation dotées, cha-

cune, de 2 lits, de deux autres chambres de 3 lits pour les soins spécialisés et 2 chambres de soins spécialisés avec isolement pourvues de 5 lits chacune, en plus de locaux de consultation et d'un laboratoire, selon la même source.

Cet établissement, encadré par des personnels médicaux et paramédicaux spécialisés, est équipé de matériel médical moderne, notamment dans les salles de soins, les salles d'opération et le laboratoire, a conclu M. Abderabi.

SANTÉ - INTERNATIONAL

ALIMENTATION

L'OMS exhorte les écoles à promouvoir une alimentation saine chez les enfants

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a exhorté les écoles à promouvoir une alimentation saine chez les enfants, alors qu'un enfant d'âge scolaire sur dix, dans le monde, souffrait d'obésité en 2025.

Une alimentation saine à l'école peut aider les enfants à développer de bonnes habitudes alimentaires pour la vie, affirme l'organisation qui vient de publier de nouvelles orientations en la matière.

Pour la première fois, l'OMS conseille aux pays d'adopter une approche globale à l'échelle de l'établissement scolaire, garantissant que les aliments et les boissons fournis dans les écoles et disponibles dans l'environnement alimentaire scolaire soient sains et nutritifs.

Le surpoids et l'obésité infantiles sont en augmentation dans le monde, tandis que la sous-nutrition reste un problème persistant. Les écoles sont en première ligne face à ce double fardeau de la malnutrition. En 2025, environ un enfant et adolescent d'âge scolaire sur dix, soit 188 millions, souffrira d'obésité dans le monde, dépassant pour la première fois le nombre d'enfants en insuffisance pondérale.

"L'alimentation des enfants à l'école et les environnements qui influencent leurs choix alimentaires peuvent avoir un impact profond sur leur apprentissage et des conséquences durables sur leur santé et leur bien-être", a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. Pour l'OMS, les bonnes habitudes alimentaires commencent dès le plus jeune âge. Les enfants passent une partie importante de leur journée à l'école, ce qui en fait un lieu crucial pour façonnner leurs habitudes alimentaires à vie et réduire les inégalités en matière de santé et de nutrition.

Aujourd'hui, on estime que 466 millions d'enfants bénéficient de repas scolaires dans le monde, mais les informations disponibles sur la qualité nutritionnelle des aliments qui leur sont servis restent limitées.

Dans ses orientations, l'OMS recommande notamment aux écoles d'établir des normes ou des règles pour accroître la disponibilité, l'achat et la consommation d'aliments et de boissons sains, tout en limitant les aliments malsains, et de mettre en œuvre des interventions incitatives pour encourager les enfants à choisir, acheter et consommer des aliments et des boissons plus sains.

Les politiques seules ne suffisent pas, et des mécanismes de suivi et de contrôle sont essentiels pour garantir que les orientations soient mises en œuvre de manière efficace et cohérente dans les écoles, insiste l'OMS.

INDE

Deux cas de virus Nipah recensés, situation "sous contrôle" selon les autorités

Deux cas de contamination par le virus mortel Nipah ont été récemment diagnostiqués dans l'Etat indien du Bengale occidental (nord-est) mais les risques de propagation de la maladie ont été "contenus dans les temps", a affirmé mardi soir le ministère indien de la Santé.

Aucun vaccin n'existe contre ce virus, qui se transmet généralement aux humains par les animaux ou par des aliments contaminés et dont le taux de mortalité varie de 40 à 75%, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Des mesures de surveillance renforcée, des tests en laboratoire et des enquêtes de terrain (...) ont permis de contenir dans les temps le nombre de cas", a assuré le ministère dans un communiqué.

Aucun détail n'a été donné sur l'état de santé des deux personnes contaminées.

"La situation fait l'objet d'une surveillance permanente et toutes les mesures de santé publique requises sont en place", a poursuivi le ministère, ajoutant que les 196 cas contacts recensés se sont tous avérés négatifs.

Les premiers cas de contamination en Inde ont été détectés en 2001, dans le Bengale occidental. En 2018, une épidémie survenue dans le Kerala (sud) avait fait 17 morts.

Les symptômes comprennent une fièvre intense, des vomissements et une infection respiratoire, mais les cas graves peuvent se caractériser par des convulsions et une inflammation cérébrale entraînant un coma.

APS

CANCER DU POUMON

Les non-fumeurs de plus en plus touchés

Cette étude a été réalisée par 104 hôpitaux français et sur la totalité des patients souffrant de cancer broncho-pulmonaire admis dans les services en 2010, soit 7 051 dossiers.

Les résultats de l'étude révèlent que 762 patients atteints d'un cancer, (11 % des admis) n'avaient jamais fumé. Parmi eux, 158 (20 %) ont déclaré avoir été soumis au tabagisme passif. « Ces malades non-fumeurs sont plus âgés que la moyenne des patients souffrant de la même pathologie. Leur cas est souvent sévère (métastases osseuses) car les premiers symptômes, sur des personnes qui ne semblaient pas présenter de facteurs de risques, ont été sous-estimés. Une toux persistante au-delà de trois semaines, le premier crachement de sang doivent alerter », explique le Dr Coëtmour du site Pourquoit Docteur.

« Mais, il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure du côté des non-fumeurs, car neuf malades sur dix atteints de cancers bronchiques sont des fumeurs », conclut le chercheur.

L'étude révèle aussi que 70 % des patients atteints de cancers broncho-pulmonaires non-fumeurs sont des femmes. « Cette donnée qui accrédite la thèse selon laquelle un facteur hormonal conjugué au tabagisme passif accroît peut-être ce risque » explique le Dr Daniel Coëtmour au site Pourquoit Docteur.

Le cancer du poumon est l'un des cancers les plus fréquents : en France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position derrière ceux de la prostate, du sein et du colo-rectum.

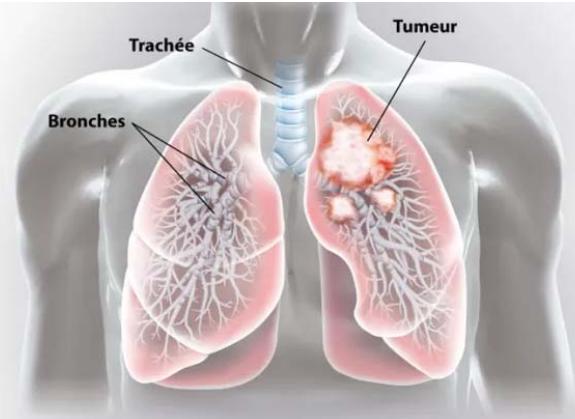
En revanche, le cancer du poumon (dont le tabac est le principal responsable dans ce cas) se situe à une sixième première place en terme de mortalité car il est souvent diagnostiquée trop tard, en l'absence de symptômes caractéristiques.

Un test d'haleine pour détecter le cancer du poumon

Le cancer du poumon pourrait être détecté par un simple test d'haleine selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les chercheurs de l'Université du Colorado Cancer Center et ceux de l'Institut Nobel Prize-winning Université Technion ont présenté au congrès annuel de la société américaine d'oncologie clinique (ASCO) un nouveau test d'haleine capable de détecter le cancer du poumon et la maladie respiratoire BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive).

Ce dispositif nécessite simplement de gonfler un ballon fixé à une sonde de nanoparticules d'or extrêmement sensible. Les particules piégées par le capteur permettent d'analyser les composés volatiles contenus dans l'air expiré par le patient. En effet, le métabolisme du pa-



tients atteints de cancer du poumon est différent de celui des personnes saines et de celui des individus atteints de la BPCO.

Le Pr Fred Hirsch a souligné lors du congrès la nécessité d'une nouvelle forme de dépistage du cancer du poumon et de nouveaux outils de diagnostic. Le dépistage aujourd'hui utilisé par scanner peut réduire la mortalité de la maladie de 20 %. Mais il implique beaucoup de faux négatifs. « Vous détectez beaucoup de nodules dans les scans et environ 90 % d'entre eux sont bénins. Nous avons besoin de savoir comment mieux distinguer les nodules bénins et malins. L'objectif de ce nouveau test est d'utiliser des biomarqueurs d'haleine pour un diagnostic plus juste » explique le Pr Fred Hirsch de l'école de médecine de l'Université du Colorado, principal auteur de l'étude. De plus, ce test permettrait

aussi d'analyser les progrès de la thérapie et détecter si un patient doit continuer ou pas son traitement et surveiller comment le malade répond au traitement. « En plus d'utiliser les niveaux de composés organiques volatils (COV) pour diagnostiquer le cancer du poumon, nous pourrions éventuellement mesurer certains changements dans les niveaux de COV des patients au fil du temps pour surveiller la façon dont ils répondent à des traitements spécifiques » explique le Pr Fred Hirsch.

« La mise en application physique de ce test pourrait totalement révolutionner le dépistage et le diagnostic du cancer du poumon. Ici la perspective est le développement d'une approche non-invasive, de faible coût, et facile pour la détection précoce et la différenciation des types de cancer du poumon », conclut le Pr Fred Hirsch.

Le dépistage précoce du cancer du poumon fixé à une sonde de nanoparticules d'or extrêmement sensible. Les particules piégées par le capteur permettent d'analyser les composés volatiles contenus dans l'air expiré par le patient. En effet, le métabolisme du pa-

compliqué de le soigner. Du coup, un patient sur trois meurt dans les 90 jours après avoir été pris en charge pour cette maladie. En France, avec près de 37 000 nouveaux cas par an (27 000 hommes et 10 000 femmes), le cancer du poumon se place en quatrième position des cancers les plus fréquents derrière ceux de la prostate, du sein et du colon... Mais c'est le premier cancer en termes de mortalité. En conséquence, ils suggèrent l'intérêt de la mise en place d'un programme national de dépistage

jeudi 29 janvier 2026

Les symptômes du cancer du poumon comprennent deux signes inhabituels au niveau des mains

Vos mains racontent parfois une histoire que vous n'attendez pas. Un ongle qui se bombe, un bout de doigt qui s'arrondit...

Ces détails passent vite inaperçus. Pourtant, ils peuvent révéler un problème profond au niveau des poumons. Le cancer du poumon cause en France plus de 30 000 décès par an.

La difficulté, c'est que la maladie évolue longtemps en silence. Le NHS rappelle que « Le cancer du poumon ne provoque généralement pas de symptômes visibles tant qu'il ne s'est pas propagé dans les poumons ou dans d'autres parties du corps. Cela signifie que les perspectives pour la maladie ne sont pas aussi bonnes que pour de nombreux autres types de cancer », a indiqué le NHS, cité par GetSurvey. Deux signes au niveau des mains font pourtant partie des rares alertes précoces.

Hippocrate disait : quand les doigts se transforment

Le premier s'appelle hippocrate digital, ou « clubbing » des doigts. Les extrémités des doigts s'élargissent progressivement, les ongles deviennent très bombés, brillants, avec un angle plus ouvert entre l'ongle et la peau. Selon Cancer Research UK, « Le clubbing des doigts prend généralement des années à se développer », même si l'évolution peut être plus rapide dans certaines maladies.

Un test simple existe : coller les ongles des deux index l'un contre l'autre. Normalement, un petit espace en forme de diamant apparaît entre les deux ongles. S'il disparaît et que le bout des doigts semble plus rond qu'avant, mieux vaut en parler à un médecin, surtout chez les fumeurs ou ex-fumeurs.

Ostéoarthropathie hypertrophique : doigts et poignets qui gonflent

L'autre signe inhabituel est l'ostéoarthropathie hypertrophique, une forme de rhumatisme liée à certains cancers du poumon. Les doigts et ongles gonflent, les poignets deviennent douloureux.

« L'ostéoarthropathie pulmonaire hypertrophique est une condition qui affecte certaines personnes atteintes de cancer du poumon. » Elle provoque le plus souvent une inflammation des os et des articulations dans les poignets et les chevilles. Un autre symptôme courant est le clubbing des doigts », explique Cancer Research UK.

Dans la vie quotidienne, ce symptôme peut gêner pour tourner une clé, porter des sacs ou fermer le poing.

Ce tableau, souvent associé aux douleurs de bataille de tambour, fait partie des syndromes paranoéoplasiques décrits dans le cancer du poumon.

D'autres causes, comme l'arthrite, restent plus fréquentes, mais une douleur persistante mérite toujours un examen.

Un nouveau traitement pour le lymphome de l'enfant



Une équipe de l'Institut Gustave Roussy à Villejuif, a obtenu des résultats spectaculaires dans le traitement du lymphome de l'enfant en combinant chimiothérapie et immunothérapie.

L'étude des chercheurs de l'Institut Gustave Roussy de Villejuif a fait grand bruit lors du Congrès mondial sur le cancer (ASCO) qui se tenait ce week-end à Chicago (Etats-Unis). En combinant chimiothérapie et immunothérapie chez des enfants atteints de lymphome, ils ont réussi à augmenter le taux de survie de 13 %. « On est passé de 81 % de survie à plus de 94 % de survie. Maintenant, on peut considérer qu'on a quasiment gagné la bataille », a déclaré le Dr Véronique Minard-Colin, pédiatre cancérologue à l'Institut Gustave Roussy.

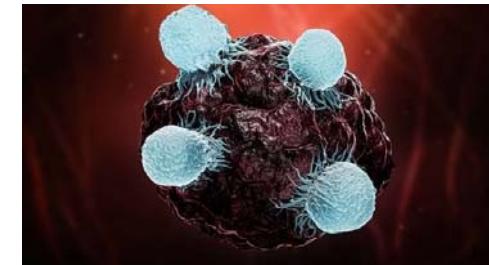
Les chercheurs ont donc recruté 310 petits malades dans 12 pays différents.

Ils ont été divisés en deux groupes : l'un a reçu le traitement par chimiothérapie habituel et le

second a reçu en plus un anticorps appelé rituximab, qui stimule le système immunitaire.

Cette association rituximab-chimiothérapie devrait s'imposer désormais comme le nouveau standard de traitement pour cette forme de lymphome de l'enfant.

4 questions qu'on se pose sur le lymphome



nières décennies.

Quels sont les symptômes du lymphome ?

Les symptômes du lymphome ne sont pas très spécifiques et peuvent être confondus avec les symptômes d'autres maladies, comme la grippe par exemple.

Le plus souvent, les symptômes se manifestent par le gonflement d'un ou plusieurs ganglions situés, souvent palpables au niveau du cou, des aisselles, de l'aïne, des cuisses ou de la poitrine.

Mais d'autres signes peuvent vous alerter :

- une perte de poids inexplicable
- une fièvre persistante
- une fatigue importante
- des sueurs importantes
- des démangeaisons importantes.

Est-ce que le lymphome est un cancer redoutable ?

Le pronostic global varie selon les formes de lymphomes. Par exemple, pour les deux formes les plus fréquentes, la survie relative à 5 ans se situe aux alentours de 50 % pour les lymphomes diffus à grandes cellules B et de 76 % pour les lymphomes folliculaires.

Certains lymphomes agressifs peuvent s'installer en quelques semaines. Ils requièrent une prise en charge thérapeutique (chimiothérapie) dès le diagnostic. En revanche, la prise en charge rapide permet la guérison dans de nombreux cas.

D'autres lymphomes sont plus « indolents » et se développent lentement, en plusieurs mois voire plusieurs années. Lorsque le traitement est instauré, il aboutit souvent à une rémission de la maladie mais les rechutes sont fréquentes.

Selon l'Inca, plus 3 700 décès annuels, dont 54 % chez l'homme sont imputables aux lymphomes, ce qui représente 2,5 % des décès par cancer.

SAHARA OCCIDENTAL

"Pas de solution juste sans autodétermination" (militants sahraouis)

Des avocats et écrivains sahraouis mettent en garde contre les tentatives de soustraire la question du Sahara occidental au champ de la décolonisation et du droit international, affirmant que sans autodétermination et sans le cadre des Nations unies, il n'y a pas de solution juste ni durable.



"Toute déviation, même minime, de la qualification de la question sahraouie comme processus de décolonisation et de sa résolution dans le cadre du droit international et sous l'égide des Nations unies aura de graves conséquences", avertit l'écrivain sahraoui Mohamed Fadel El Hait, dans un article publié sur les réseaux sociaux.

Alors que les Nations unies continuent de qualifier le conflit au Sahara occidental de question de décolonisation, l'occupant marocain intensifie ses efforts pour le présenter comme un "conflit politique régional", relève cet écrivain dans un article intitulé "La question du Sahara occidental: entre décolonisation et solution politique". Pour El Hait, ce changement "comporte de profondes implications juridiques et politiques".

Selon l'auteur, en droit international, la qualification d'un conflit n'est "pas une simple formalité".

"Sa définition détermine le cadre de sa résolution, les droits reconnus et les mécanismes mis en œuvre pour y mettre fin. Lorsqu'une cause est définie comme un processus de décolonisation, le droit des peuples à l'autodétermination devient un principe fondamental incontournable", explique-t-il. Il souligne à ce propos, que l'histoire récente montre que modifier la classification d'un conflit n'est "pas un geste neutre", mais un outil politique utilisé à maintes reprises pour "restreindre ou reporter le droit des peuples à l'autodétermination".

"Le débat sur la classification de la question du Sahara occidental n'est pas, comme certains le pensent, un simple exercice sémantique, mais une discussion sur son avenir politique et juridique", insiste-t-il, soutenant que toute initiative présentée comme "mesure pratique" perdra son caractère volontaire si elle

est dissociée du "droit fondamental du peuple sahraoui de choisir librement son avenir".

Citant les cas du Timor oriental, de l'Erythrée, de la Namibie et de la Palestine, El Hait affirme que "les causes qui ont su préserver leur définition juridique de processus de décolonisation, même dans les moments de faiblesse, sont celles qui ont le mieux réussi à recouvrer leurs droits par la suite". Il exhorte, dans ce contexte, les élites sahraouies à "défendre la cause contre toute tentative de la vider de sa substance". De son côté, l'avocat sahraoui et défenseur des droits de l'homme Mhamed Hali explique, dans un langage clair et juridique, que "toute solution sans le consentement préalable et explicite du peuple sahraoui est illégitime".

Dans un entretien accordé au quotidien espagnol "El País", cet avocat établit un lien direct entre les tentatives de modifier la classification du conflit

et la détérioration manifeste de la situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés.

Interrogé sur la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, Hali, membre de Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis, organisation essentielle pour documenter les arrestations, les conditions de détention et les violations des droits humains dans les territoires occupés, décrit des conditions "inhumaines": l'isolement, des problèmes de santé et des peines extrêmement sévères qu'ils doivent purger pour avoir exercé leurs droits fondamentaux. Le journal présente ces témoignages comme un élément central du récit, soulignant qu'il ne s'agit "pas de cas isolés", mais bien d'un "phénomène récurrent" touchant aussi bien les militants que les étudiants et les manifestants pacifiques.

Nouvelles attaques contre des bases de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta



Les unités de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé, mardi, des bases et des retranchements de

l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Guelta, lui infligeant "des lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué

un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, mardi

dans la matinée, par "d'intenses bombardements, des bases et des retranchements de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'Achrek Laghrab dans le secteur de Guelta", précise le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS "se poursuivent contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

RDC

La Monusco œuvre à protéger les champs et les écoles menacés par les groupes armés

La mission de maintien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco), déployée pour protéger les civils, s'efforce de protéger également les champs et les écoles, menacés par les activités des groupes armés qui sévissent dans la province de l'Ituri.

La Monusco met en œuvre "la phase finale de l'opération +Récolte sécurisée+", a indiqué à la presse mardi à New York, le porte-parole du secrétaire général, Stéphane Dujarric, précisant que cette opération vise à "permettre aux communautés d'accéder en toute sécurité à leurs champs pendant la saison des récoltes".

Les Casques bleus y parviennent grâce à une présence et des patrouilles renforcées, ainsi qu'à leur engagement auprès des communautés et des autorités locales, a-t-il souligné, ajoutant qu'ils soutiennent également les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide afin de dissuader les activités des groupes armés et de garantir la liberté de circulation le long des principaux axes routiers.

Depuis le lancement de l'opération, fin octobre 2025, la mission de maintien de la paix a déployé plus de 200 patrouilles.

Celles-ci ont protégé près de 18.000 personnes et sécurisé la récolte et le transport de plus de 17.000 tonnes de produits alimentaires tels que le manioc, le maïs, les pommes de terre, les bananes et les amandes, a fait savoir M. Dujarric.

Par ailleurs, la Monusco a lancé l'opération "Ecole sécurisée", créant ainsi "un environnement protecteur pour 11.500 élèves dans des zones cibles de la province de l'Ituri", a-t-il ajouté.

Des patrouilles ont été déployées autour des écoles afin de garantir la sécurité des élèves et du personnel et de maintenir les établissements scolaires ouverts et sécurisés.

SOUDAN DU SUD

La Commission de l'UA appelle à la désescalade et au respect de l'accord de paix revitalisé

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, s'est dit préoccupé face à la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines régions de la République du Soudan du Sud, notamment dans l'Etat de Jonglei, appelant à la désescalade et au respect de l'accord de paix revitalisé.

Dans un communiqué publié mardi, le président de la Commission de l'UA a condamné tout appel ou acte de violence visant les populations civiles, réaffirmant que la protection des civils demeure "une responsabilité fondamentale qui incombe à l'ensemble des parties au conflit".

Il a appelé, à cet égard, toutes les parties à "faire preuve de la plus grande retenue et à se conformer pleinement à leurs engagements au titre de l'accord de paix revitalisé", soulignant que cela implique "le respect strict des dispositions relatives au cessez-le-feu, l'observation des mécanismes de partage du pouvoir convenus et le retour à une prise de décision inclusive fondée sur le consensus".

M. Ali Youssouf a également appelé à "placer les intérêts du peuple du Soudan du Sud au-dessus de toute autre considération et à résoudre les différends persistants par le dialogue et des moyens pacifiques", en vue de garantir l'achèvement réussi de la période de transition.

Il a réitéré, en outre, "l'engagement indéfectible de l'UA à soutenir le peuple et le gouvernement du Soudan du Sud dans leur quête de paix, de stabilité et de réconciliation nationale durable", affirmant qu'elle "continuera à oeuvrer, en étroite coordination avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), les Nations unies et les partenaires internationaux, afin d'atteindre cet objectif".

APS

SYRIE**Les forces sionistes s'infiltrent de nouveau dans la campagne sud de Quneitra**

Les forces de l'entité sioniste se sont de nouveau infiltrées, mercredi, dans plusieurs zones de la campagne sud de la province de Quneitra, a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.



Selon la même source, une force d'occupation composée de trois véhicules militaires s'est infiltrée à l'ouest du village de Saïda al-Hanout, où elle a érigé un barrage, tandis qu'une autre force, composée de quatre véhicules, s'est déployée entre les villages d'Ar-Razzaniya et de Saïda al-Hanout, y installant un second barrage.

Mardi, les forces sionistes s'étaient déjà infiltrées dans la ville de Quneitra al-Qadima, où elles ont détruit plusieurs maisons et bâtiments aux abords de la mosquée Al-Arab, dans une démarche visant l'identité historique de la ville. Par ailleurs, l'aviation sioniste procéda à l'épandage de substances inconnues sur des étendues de terres agricoles situées à l'ouest de la ferme Abou Madhra et du village d'Al-Hanout, dans la campagne sud de

Quneitra. L'entité Sioniste poursuit ainsi ses agressions et ses violations de l'accord de désengagement de 1974, à travers des incursions répétées dans le sud syrien, ainsi que des agressions contre les citoyens, incluant des perquisitions, des arrestations et des opérations de nivellement de terres.

La Syrie réitère ses appels au retrait des forces d'occupation sionistes de son territoire, affirmant que toutes les mesures prises par l'occupation dans le sud syrien sont nulles et non avenues, sans aucun effet juridique au regard du droit international, et appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre un terme aux pratiques de l'occupation et à l'obliger à un retrait total du sud du pays.

HONDURAS**Nasry Asfura investi nouveau président**

Le candidat conservateur à la présidentielle au Honduras, Nasry Asfura, a été investi mardi nouveau président pour les quatre prochaines années.

"Je fais la promesse légale de

respecter la Constitution, les lois, comme le prescrivent les saints commandements.

Honduras, nous sommes là pour te servir", a déclaré le nouveau chef de l'Etat lors de la céré-

monie d'investiture au Parlement. Le Conseil national électoral (CNE) a déclaré Nasry Juan Asfura Zablah (67 ans) vainqueur, avec 40,1% des voix, selon les résultats officiels.

YÉMEN**Le Conseil de sécurité valide la prorogation finale du mandat de la Mission de l'ONU en appui à l'Accord de Hodeïda**

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2813 prorogeant, à titre final, le mandat de la Mission onusienne en appui à l'Accord de Hodeïda (UNMHA) jusqu'au 31 mars prochain, par 13 voix pour et deux abstentions.

La résolution, adoptée mardi soir et présentée par le Royaume-Uni, demande au Secrétaire général de l'ONU d'établir, en consultation avec les parties yéménites, un plan de transition et de liquidation de la mission, en vue du transfert progressif de ses tâches restantes au Bureau de l'Envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, ainsi que d'un retrait ordonné et sûr de son personnel et de ses actifs.

Depuis sa création en 2019, la mission, connue sous l'acronyme UNMHA, oeuvre à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord de Hodeïda relatif à la ville de Hodeïda et aux ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, tel que prévu par l'Accord de Stockholm signé le 13 décembre 2018 entre le gouvernement yéménite et les Houthis.

PAYS-BAS**Trois partis parviennent à un accord de coalition**

Trois partis politiques néerlandais ont conclu un accord de coalition, ouvrant la voie à la formation d'un nouveau gouvernement aux Pays-Bas, trois mois après les élections législatives, rapportent des médias mercredi.

Le parti centriste D66 de Rob Jetten, qui sera probablement le nouveau Premier ministre, a mené de longues négociations avec deux partis de centre-droit, à savoir le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) et l'Appel chrétien-démocrate (CDA), en vue de la formation d'un gouvernement minoritaire.

Les trois chefs de parti ont annoncé mardi soir qu'ils étaient parvenus à un accord, dont les détails seront présentés vendredi.

"Nous sommes extrêmement impatients de nous mettre au travail", a déclaré M. Jetten. "Nous allons le faire sous la forme d'une coalition tripartite, mais nous aimerais également travailler avec d'autres partis" au sein du Parlement, a-t-il ajouté. Cette avancée devrait permettre l'investiture des nouveaux ministres en février. Au total, 27 partis ont participé aux élections législatives d'octobre dernier, et 15 ont obtenu des sièges à la Chambre des représentants.

APS

P A L E S T I N E

Une instance palestinienne prévient contre un surcroît de négligence médicale à l'encontre des détenus dans les prisons sionistes

La Commission palestinienne des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a mis en garde, mercredi, contre l'escalade de la politique de négligence médicale à laquelle sont soumis les détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste, ainsi que contre leur privation des droits humains les plus élémentaires garantis par les lois internationales.



Dans un communiqué, la Commission a indiqué que des témoignages et déclarations recueillis par son équipe juridique, à la suite de visites effectuées dans plusieurs prisons de l'occupation, confirment que "les détenus palestiniens vivent dans des conditions de détention extrêmement dures, marquées par une négligence médicale systématique".

Elle a précisé que les détenus de la prison d'Ofer sont victimes d'une négligence médicale caractérisée par des retards intentionnels dans les soins nécessaires prodigués, la privation d'exams médicaux périodiques, ainsi que l'absence du minimum requis en matière d'effets personnels essentiels, notamment les vêtements et les couvertures.

Ghaza: l'armée sioniste poursuit ses violations du cessez-le-feu pour le 109e jour consécutif

Les forces de l'occupation sioniste ont poursuivi, mercredi, leurs violations de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza pour le 109e jour consécutif, à travers des frappes aériennes, des bombardements d'artillerie, ainsi que l'explosion d'un robot piégé dans le nord de l'enclave.

Selon des sources locales, l'aviation sioniste a mené deux frappes ciblant les zones orientales de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, tandis que les véhicules

militaires de l'occupation ont ouvert le feu de manière intensive au nord de la ville de Ghaza.

L'artillerie de l'occupation a également bombardé les zones orientales de la ville de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, parallèlement à des tirs nourris des véhicules militaires, et à deux frappes aériennes menées au sud-est de la ville. Dans le même contexte, les forces d'occupation sionistes ont fait exploser un robot piégé dans le camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Ghaza. Selon les rap-

ports de suivi des violations quotidiennes, les agressions continues de l'occupation sioniste depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu ont fait 505 martyrs palestiniens et 1.350 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité Sioniste commet un génocide dans la bande de Ghaza, marqué par des tueries, la famine, la destruction, le déplacement forcé et les arrestations, ignorant les appels internationaux ainsi que les ordonnances de la Cour internationale de Justice exigeant l'arrêt de ces crimes.

Les forces sionistes poursuivent le bouclage de la localité de Hizma

L'armée d'occupation sioniste a poursuivi, mercredi, le bouclage de la localité de Hizma, au nord-est d'Al-Qods occupée, pour le deuxième jour consécutif, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces sionistes déployées aux entrées de la localité de Hizma, mènent de vastes opérations de perquisition visant des dizaines de domiciles, accompagnées d'actes de vandalisme, de fouilles de téléphones portables, ainsi que de vols de biens appartenant à des citoyens palestiniens.

L'armée d'occupation a également tiré intensivement des grenades assourdissantes en direction des habitants tentant de quitter la localité, tout en maintenant la fermeture de l'ensemble de ses accès et en imposant un siège strict.

Les écoles de Hizma ont annoncé, mercredi, la suspension des cours afin de préserver la sécurité des élèves, a ajouté la même source.

Pour rappel, les forces sionistes avaient distribué, mardi, des tracts dans les rues de la localité, in-

A cela s'ajoute la privation prolongée des périodes de repos, ce qui a aggravé leur état de santé physique et psychologique.

A la prison de Gilboa, les détenus ont fait état d'une situation "extrêmement dangereuse", marquée par la poursuite de la politique de négligence médicale, la rareté des médicaments et des traitements nécessaires, l'irrégularité des sorties pour les périodes de repos, l'imposition de restrictions sévères, ainsi que la mauvaise qualité et l'insuffisance des repas, ne répondant pas aux besoins nutritionnels minimaux.

S'agissant de la prison de Damon, les détenus palestiniens ont affirmé que "les conditions de détention ne sont pas moins graves", étant contraintes de dormir à même le sol en raison du manque aigu de lits, outre la mauvaise qualité de la nourriture et leur soumission à des fouilles quotidiennes répétées, menées de manière humiliante et provocatrice, constituant une violation manifeste de leurs droits et de leur dignité humaine. La Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a souligné que ce qui se déroule dans les prisons de l'occupation sioniste s'apparente à de "graves violations du droit international humanitaire et des Conventions de Genève", tenant l'occupation pour pleinement responsable de la vie des détenus et de leur intégrité physique.

Elle a enfin affirmé qu'elle poursuivra ses démarches juridiques aux niveaux national et international, appelant les institutions des droits de l'Homme et humanitaires internationales à une intervention urgente et à faire pression sur l'occupation afin de mettre fin à ces politiques dangereuses visant les détenus palestiniens.

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 71.667 martyrs

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.667 martyrs et 171.434 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan annoncé mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de 5 martyrs et 6 blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 492 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.356 autres ont été blessés, tandis que les corps de 715 martyrs ont été récupérés, selon les mêmes autorités.

Agression sioniste contre Ghaza: plus d'un million de personnes ont un besoin urgent d'abris (ONU)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a averti que la situation humanitaire dans la bande de Ghaza demeure catastrophique, indiquant que plus d'un million de personnes ont un besoin urgent d'une assistance immédiate en matière d'abris, en raison des destructions massives causées par l'agression sioniste et du manque criant de moyens essentiels. Le Bureau a précisé, dans un communiqué publié mardi, que des solutions durables sont nécessaires pour répondre aux besoins de la population, notamment la fourniture d'outils pour la réparation des habitations endommagées, de matériaux pour la mise en place d'espaces de chauffage collectifs, ainsi que d'équipements pour le déblaiement des décombres.

Il a également souligné que les Nations unies et leurs partenaires poursuivent leurs opérations sur le terrain, en dépit des restrictions imposées par l'occupation sur l'entrée de l'aide humanitaire et ce, dans un contexte marqué par une dépression météorologique qui a fait, selon les statistiques des autorités sanitaires palestiniennes, dix (10) décès.

Depuis le 7 octobre 2023, les forces de l'occupation sioniste mènent un génocide dans la bande de Ghaza, caractérisé par des actes de meurtre, de famine, de destruction, de déplacement forcé et d'arrestations, en ignorant les appels internationaux et les ordonnances de la Cour internationale de justice exigeant son arrêt.

Ce génocide a fait plus de 243.000 victimes, entre martyrs et blessés, en majorité des enfants et des femmes, plus de 11.000 disparus, des centaines de milliers de déplacés, ainsi qu'une famine ayant coûté la vie à de nombreuses personnes, principalement des enfants, en plus d'une destruction généralisée et de l'effacement de la majorité des villes et zones de la bande de Ghaza de la carte.

Cisjordanie occupée : 130 palestiniens arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures

Au moins 130 palestiniens ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste en 24 heures en Cisjordanie occupée, dont deux femmes, un enfant et d'anciens prisonniers, indique mercredi un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Selon la même source, les arrestations ont eu lieu notamment dans les provinces de Naplouse, Tobias, Qalqilya, El Qods et El Khalil.

Ces arrestations "sont accompagnées d'opérations de dénigrement à grande échelle, d'agressions contre les détenus et leurs familles, de tirs directs avec l'intention de tuer, d'utilisation des détenus comme otages, ainsi que de sabotages et de destructions massifs dans les maisons des citoyens", note le communiqué.

Relevant que les arrestations font partie de la politique de l'entité sioniste, la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont fait remarquer que l'occupant ne fait aucune distinction entre les catégories de la société palestinienne.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 21.000 en Cisjordanie occupée, y compris à El-Qods occupée, note le communiqué.

APS

CONSTANTINE

Institutionnalisation du Festival international "Panorama Cinéma"

Un arrêté ministériel, daté du 23 décembre 2025, portant institutionnalisation du Festival culturel international annuel "Panorama Cinéma", à Constantine, a été publié au Journal officiel n° 6, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Cet arrêté fait suite à l'engagement de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, lors de sa rencontre avec des artistes de la wilaya de Constantine, à l'occasion de sa visite en décembre dernier, après celle du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant "le renforcement de la présence de l'Algérie sur la scène internationale à travers les festivals de cinéma et la redynamisation de la vie culturelle dans la ville".

Le Festival "Panorama Cinéma" vise à "mettre en lumière les expériences contemporaines du cinéma algérien, à soutenir les jeunes talents et à accompagner les projets prometteurs en matière de réalisation, d'écriture de scénarios et de techniques cinématographiques tout en intégrant les différentes écoles et tendances cinématographiques internationales dans un paysage artistique reflétant une diversité de visions et de styles", selon le communiqué.



CHLEF

Colloque national sur le rôle de la littérature dans la consolidation de l'identité nationale

La Maison de la culture de la wilaya de Chlef a abrité, mardi, un colloque national consacré au rôle de la littérature dans la mise en valeur et la consolidation des fondements de l'identité nationale, avec une large participation d'universitaires, d'hommes de lettres et de poètes issus de plusieurs wilayas.

Les intervenants à cette rencontre, initiée par le Club "Ouarsenis pour le rayonnement culturel et littéraire", en coordination avec la direction de la culture, ont mis en exergue l'importance de la littérature, dans toutes ses expressions, en tant que vecteur essentiel de préservation de l'identité nationale et de transmission de ses valeurs aux générations futures, notamment à tra-

vers les œuvres, les publications et les activités culturelles. Cet événement a également constitué un espace de réflexion et d'échange autour de l'exploitation de la littérature dans la valorisation de la mémoire historique, sociale et culturelle, du rôle de l'intellectuel dans l'accompagnement des mutations sociopolitiques, ainsi que de la numérisation des œuvres littéraires afin d'être en phase avec les évolutions technologiques et de toucher le jeune public via les plateformes numériques.

A cette occasion, le directeur de la culture et des arts, Djamel Hasnaoui, a salué l'initiative émanant d'un club culturel local, soulignant son impact sur la dynamisa-

tion de l'action culturelle et la promotion de la production littéraire au service du renforcement de l'identité nationale. Le colloque a été marqué par des lectures poétiques célébrant les épées de la Révolution nationale, les résistances populaires, ainsi que la richesse et la diversité du patrimoine culturel et linguistique algérien. Les participants ont également salué l'organisation de ce type de rencontres à dimension culturelle et sociale, qui contribuent à enrichir le débat, à favoriser les échanges entre jeunes talents et experts, et à renouveler le discours littéraire au service des constantes nationales.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger

Circconscription Administrative de Dar El Beida
Commune de Bordj El Kiffan

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 41000200001608501029

Conformément aux dispositions de la loi N° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics et de l'article: 52 et 65 du décret présidentiel N° 15/247 à la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'assemblée populaire communale de Bordj El Kiffan, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis de d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 24/2025 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et en date du 03/12/2025 et BOMOP

LOT N° 01: Travaux d'aménagement urbain quartier Verte Rive (1^{re} tranche).LOT N° 02: Travaux d'aménagement urbain HOUCHE SIDI AISSA (1^{re} tranche).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément au cahier des charges, l'opération est attribué provisoirement à

projet	Entreprises	Nombrō d'identification Fiscale	Délai	Montant donné en TTC	Montant corrigé en TTC	Note technique	Observation
LOT N° 01: Travaux d'aménagement urbain quartier Verte Rive (1 ^{re} tranche).	SARL STRAPHYB	000916097976522	04 mois	25 529 665,00 DA	25 529 427,00 DA	37,5/S0	Offre moins disant offre retenue
LOT N° 02: Travaux d'aménagement urbain HOUCHE SIDI AISSA (1 ^{re} tranche).	EGTPH OUDOUID AZIOUZ	176091800694183	03 mois	16.950.895,50 DA	/	40,5/S0	Offre moins disant offre retenue

Les autres soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des leurs offres technique et financière et cela ont rapprochant au bureau communal des marché publics de la commune de Bordj El Kiffan plus tard trois (03) jours à partir de la publication de l'attribution provisoire.

Les soumissionnaires qui conteste le choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date d'affichage de l'avis d'attribution provisoire auprès commission de l'évaluation des offres techniques et financières de la commune de Bordj El Kiffan, Suit à l'article 18 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'application de l'article: 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Sétif

Daïra d'Aïn Oulmène

Commune d'Aïn Oulmène

Tel : 036 .56.30.91

Fax : 036 .56.30.91

N.I.F : 41500200001904101027

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03 /2026

* Le président de L'APC d'Aïn Oulmène lance un avis d'appel d'offres ouvert Avec exigence de capacités minimales au projet :

• Réalisation et équipement d'un forage à Bir guessala commune d'Aïn Oulmène (lot Realisation).

* Les entrepreneurs intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges Après du bureau des marchés publics (2^{eme} Etage) nouveau Siège administratif (services techniques et état civil), contre paiement de la somme de 6000,00 DA auprès du trésorier de la commune d'Aïn Oulmène

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres

* Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - l'appel d'offres..... N..... l'objet de l'appel d'offres..... »

• Dossier de candidature compréhendant:

1- Déclaration de candidature, dûment remplie, datée et signée et cachetée.

2- Déclaration de probité, dûment remplie, datée et signée et cachetée

3- Déclaration de sous-traitant.

4- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle **Hydrauliques activité Principaux Catégorie trois (03) et plus, avec exigence du code 34-303 (condition d'exclusion).**

5- Copie de statuts pour les sociétés.

6- Le registre du commerce électronique

* Les documents supplémentaires demandés cités dans l'Article 03 du cahier des charges.

• Offre technique compréhendant:

01- Déclaration à soucrire, dûment remplie, datée, signée et cacheté.

02- le cahier des charges (Offre technique) portant dans sa dernière page, la mention « lu et accepté »

03- Un mémoire technique justificatif selon le modèle ci-joint, dûment remplie, datée et signée et cachetée (document d'exclusion).

• Offre financière compréhendant :

01-La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.

02-Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.

03- Le devis quantitatif et estimatif dûment remplis daté, signé et cacheté.

* Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de président d'A.P.C, le dernier jour de La date limite des offres, Fixée à 15 jours à partir de la 1^{re} partie dans les journaux ou quotidiens électroniques ou le Bomop.

* Les soumissionnaires Sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu publiquement le dernier jour Du dépôt des offres à : 14h00 au nouveau Siège administratif (services techniques et état civil) Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant

* Les soumissionnaires Restent engagés par offres pour une durée de (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Master Crimes Saison 3

Près de l'Esplanade de La Défense, le cadavre d'un homme est découvert non loin de l'hôtel du Nord. Apprétié comme un condamné à mort, il a eu la langue tranchée. Delandre découvre que cet homme a passé quinze ans en prison pour le viol et le meurtre d'une jeune femme de 20 ans. D'après sa femme, rencontrée en prison, il était en pleine rédemption. D'après Louise, c'est beaucoup moins sûr. L'assassin a-t-il agi pour vengeance ou trahison ?...

france 2 21:05

Cash investigation

Ces derniers mois, les accusations d'agressions sexuelles commises sur des enfants par des animateurs du périscolaire se sont multipliées à Paris et dans toutes les régions. L'équipe de "Cash investigation" s'est intéressée aux origines du problème, à savoir les conditions de travail et de recrutement de ces animateurs. Bon nombre de mairies se montrent peu regardantes sur les profils des postulants. Comment l'école privée se comporte-t-elle de son côté face aux violences sexuelles ou physiques. Après l'affaire Bétharram, Claire Tesson questionne les contrôles de l'Etat qui ont lieu dans ces établissements privés. Dans certains établissements, des témoins s'interrogent sur le manque de sanctions à l'encontre de professeurs accusés de violences éducatives ou sexuelles.

france 3 21:05

Avis de tempête

Julie Meynard, pédopsychiatre reconnue pour son expertise, voit son quotidien basculer lorsqu'elle reçoit une lettre énigmatique de son ancien mentor, le professeur Le Goff. Ce dernier, installé à Perros-Guirec, semble détenir des informations cruciales - mais à son arrivée, Julie découvre son corps sans vie, victime d'un meurtre aussi brutal qu'inexplicable. L'enquête est confiée à Erwan Ker vadec, un officier de police au regard perçant et à la détermination sans faille. Leur rencontre ravive une blessure jamais refermée : vingt ans plus tôt, lors d'une nuit de tempête déchaînée, Joseph, le jeune frère de Julie, avait disparu sous leur responsabilité commune, alors qu'ils n'étaient que des adolescents insouciants.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue Europa Saison 2025 Lille / Fribourg

Résumé Football : Ligue Europa Saison 2025 Lille / Fribourg
Ligue Europa, 8e journée. Lille / Fribourg.

M6 21:05

Qui veut être mon associé ? Saison 6

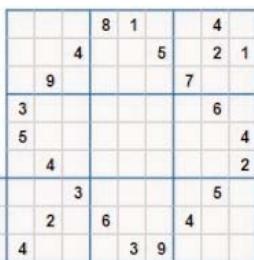
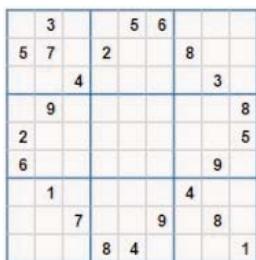
Les investisseurs de l'émission découvrent le projet Féroce, une initiative pour promouvoir une meilleure nourriture dans les assiettes du quotidien. Le projet Gety, lui, veut accélérer les procédures notariales, notamment en ce qui concerne les héritages. De son côté Agathe mise sur Ma Petite Laine, un cocon de naissance pour améliorer le sommeil des bébés (et des parents). Avec leur application dénommée Buddy, Céline, Clara et Mehdi espèrent quant à eux faciliter les démarches administratives et retirer de la charge mentale à tous ceux qui sont face à des montagnes de papeterie souvent indigestes.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2911

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

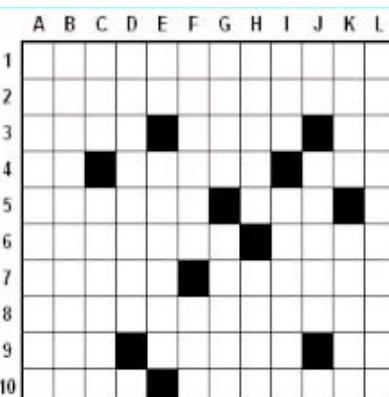


- Horizontalement:**
1 - Pêcheuse d'écrevisses en eau trouble
2 - Extrire les yeux superflus
3 - Repas entre disciples - Quatrième partie du jour - Note de clé
4 - Marque d'infinitif - Argot très british - Coup de baguette
5 - Snifer - Elle voulait la pomme et eut les pépins
6 - Mesure avant remplissage - Objet parfois défensif
7 - Sans accent - Mesquin
8 - Courberaient
9 - Règle d'état - Distend - Le numéro 58
10 - Porteur de géniteur - Pas détendus du tout
- Verticalement:**
A - Contenant qui reçoit n'importe quoi
B - Manque total de bon sens
C - Bienfaisant - Sorte d'humour
D - Terre bretonne
E - Patrie d'Abraham - Peu fidèle
F - Complètement inculte - Belle période pour hâler
G - Autre terre bretonne - Nigaud
H - Côteoie - Vice rédhibitoire
I - Epine de rose - Fluctuer
J - Début de compte - Archipel danois
K - Séparé du reste - Pas très important
L - Agents de liaison

«La meilleure façon de ne pas se perdre, c'est de ne pas savoir où on va»

Jean-Jacques Schuhl

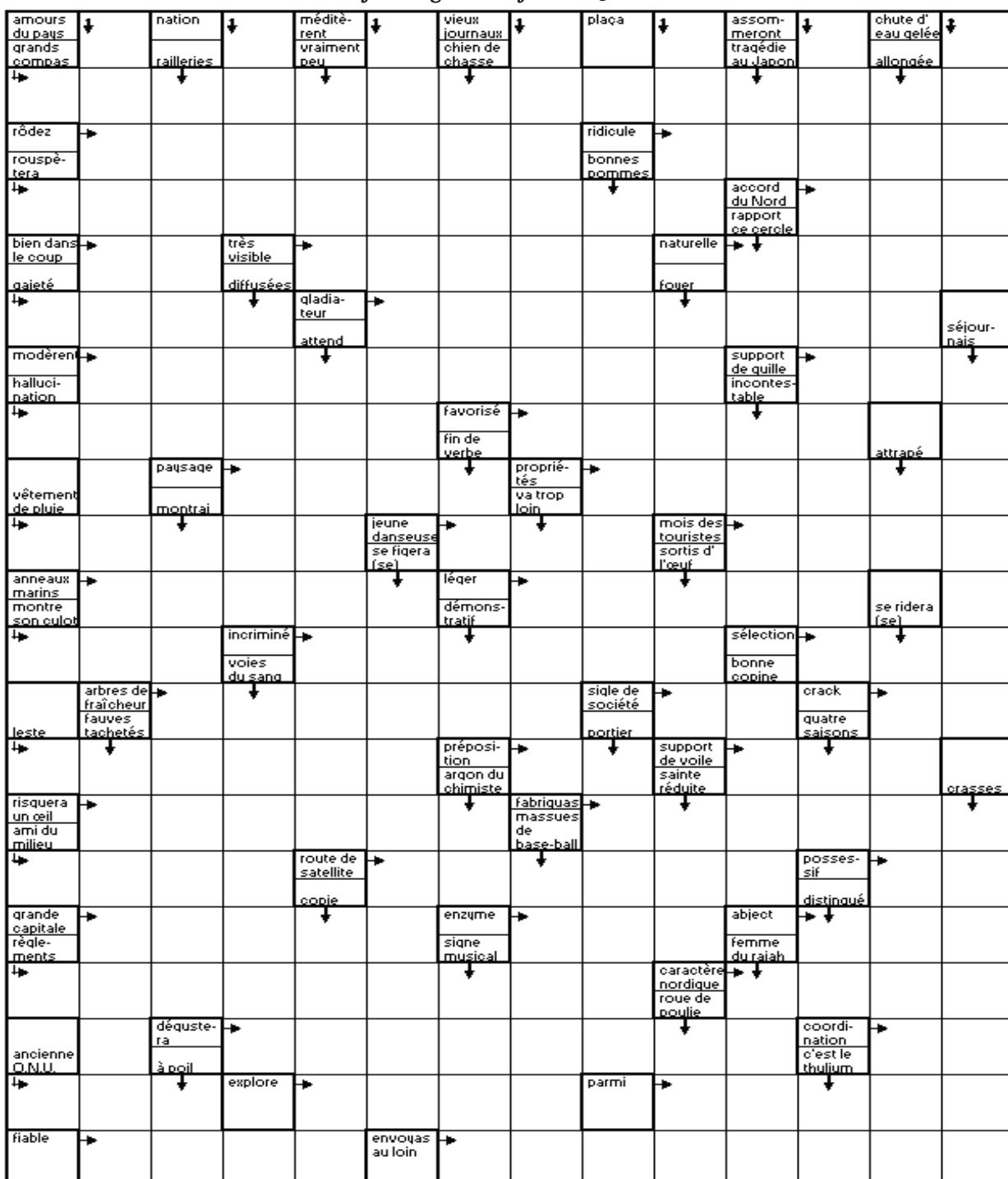
Mots croisés N°2911



Terreneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1611

*Solution*

8 3 2 4 5 6 1 7 9	7 5 6 8 1 2 9 4 3
5 7 9 2 3 1 8 4 6	8 3 4 7 9 5 6 2 1
1 6 4 7 9 8 5 3 2	2 9 1 3 4 6 7 8 5
7 9 5 6 2 4 3 1 8	3 1 7 9 2 4 5 6 8
2 4 1 9 8 3 7 6 5	5 6 2 1 8 7 3 9 4
6 8 3 1 7 5 2 9 4	9 4 8 5 6 3 1 7 2
9 1 8 3 6 2 4 5 7	9 1 2 6 8 3 4 7 1 2 6 9
4 2 7 5 1 9 6 8 3	1 2 9 6 5 8 4 3 7
3 5 6 8 4 7 9 2 1	3 8 6 4 7 5 2 3 9 8 1 6
7 4 6 1 3 5 8 9 2	7 4 6 1 3 5 8 9 2
5 1 9 2 4 8 3 6 7	5 1 9 2 4 8 3 6 7
8 3 2 6 9 7 5 1 4	8 3 2 6 9 7 5 1 4
8 5 7 3 9 1 2 6 4	8 6 5 1 2 9 7 3 4
2 9 1 5 4 6 3 7 8	3 9 2 7 4 6 8 1 6
6 4 3 7 2 8 1 9 5	1 7 4 8 3 6 2 9 5
4 9 5 6 3 2 7 1 9	4 2 7 9 1 3 5 6 8
7 1 6 8 5 4 2 3	8 1 9 5 6 7 4 2 3
3 2 9 1 7 4 8 5 6	5 6 3 4 8 2 9 7 1
1 7 8 9 6 3 5 4 2	
9 3 4 2 1 6 8 7	
6 6 2 4 8 7 9 3 1	

Mots Croisés n°2911

A B C D E F G H I J K L
1 R A B O U I L L E U S E
2 E B O U R G E O N N E S
3 C E N E N O N F U T
4 E R S L A N G F L A
5 P R I S E R F V E F
6 T A R A G E S A R M E
7 A T O N E E T R O I T
8 C I N T R E R A I E N T
9 L O I F T I R E C E
10 E N E E E N E R V E S

Grille géante n°1611

P E P G C E G
M A I T R E S A D A N S E R E
P R O T E S T E R A O I L E
J O I E N N E T T E P U R E
V I S S I O N E R E P E R E
I M P P E R R A T A O U T
O S E R E S A C C U S E T R I
A L L E R T E E S M A T
P O O T E R B I T E T A
P A R I S A S E V I L E
P A I E M E N T S R U N E
R S I R O T E R A E T
S D N T A T E E N T R E
S U R E E S S A I M A S

HANDBALL - CAN 2026 (1/2 FINALES)

Tunisie- Algérie, pour une place en finale

La sélection nationale algérienne masculine de handball affrontera ce jeudi (18h00) son homologue tunisienne en demi-finale du Championnat d'Afrique des nations (21-31 janvier), à Kigali (Rwanda), avec l'ambition de se qualifier pour la finale de la compétition pour la deuxième fois consécutive, après l'édition 2024 au Caire, remportée par le pays hôte, l'Egypte.

L'accession du Sept algérien à ce stade de la compétition n'a cependant pas été de tout repos. Les handballeurs algériens ont entamé la compétition par une défaite surprise face au Nigeria (23-25), qui a bien fallu leur coûter cher, les obligeant à se ressaisir lors des rencontres suivantes face successivement au Rwanda (46-25), puis à la Zambie (37-21).

Ces résultats leur ont permis de se qualifier pour le tour principal en compagnie du Nigeria, lequel a retenu de deux points supplémentaires, à l'instar du leader du groupe B, l'équipe égyptienne, titulaire du titre lors des trois dernières éditions.

Face aux Pharaons, les choses ne furent pas simples, puisque les coéquipiers d'Yousouf Abdi (meilleur buteur de la sélection algérienne avec 23 réalisations) se sont inclinés (28-42).

Ils se sont alors retrouvés dans l'obligation de battre l'Angola avec un écart de trois buts pour accéder au carré d'or.

Les protégés du sélectionneur national, Salah Boucheikriou (63 ans), ont franchi avec succès l'obstacle angolais en s'imposant (27-22), décrochant



ainsi leur place dans le dernier carré face à la Tunisie, détentrice du record de titres continentaux (10), devant l'Egypte (9) et l'Algérie (7).

De son côté, la sélection tunisienne, dirigée par le technicien français Pablo Morral, a remporté toutes ses rencontres lors

des phases préliminaires et principales face respectivement au Cameroun (41-22), à la Guinée (35-25), au Kenya (39-21) et au Cap-Vert (37-25), ne concédant qu'un seul match nul contre le Maroc (29-29).

La dernière finale ayant opposé l'Algérie à la Tunisie re-

monte à l'édition 2014, disputée en Algérie, et remportée par les Verts (25-21), qui avaient ainsi pris leur revanche sur la finale de 2012, gagnée par la Tunisie (23-20).

Boucheikriou, fort d'une grande expérience en tant que joueur durant l'âge d'or du

handball algérien dans les années 1980 (cinq titres consécutifs), puis comme entraîneur pendant plus de deux décennies, a déjà atteint son premier objectif, à savoir la qualification pour le Mondial-2027 en Allemagne.

Il se montre optimiste et confiant quant aux chances de son équipe, composée pour la moitié des joueurs issus du championnat national, de monter sur le podium.

Par ailleurs, l'équipe égyptienne, grande favorite pour déclencher son dixième titre continental et le quatrième consécutif, disputera l'autre demi-finale face au Cap-Vert, une sélection qui ne cesse de confirmer sa progression au fil des éditions.

L'Egypte demeure la seule équipe à Kigali à avoir remporté l'ensemble de ses cinq matches, tandis que le Cap-Vert n'a concédé qu'une seule défaite, face à la Tunisie (25-37) lors du tour principal.

Programme des demi-finales : Jeudi 29 janvier 2026, à Kigali : Egypte – Cap-Vert (15h30) Tunisie- Algérie (18h00).

OPEN D'AUSTRALIE Sinner écarte Shelton et rejoint Djokovic en demies



Le double tenant du titre Jannik Sinner, N.2 mondial, a composé son ticket mercredi pour les demi-finales de l'Open d'Australie en dominant l'Américain Ben Shelton (7e) 6-3, 6-4, 6-4 et affrontera Novak Djokovic pour une place en finale. Il vise à Melbourne un cinquième titre du Grand Chelem après l'US Open en 2024 et Wimbledon en 2025 en plus de ses deux titres australiens.

Face à Shelton, dont un service a été chronométré à 232 km/h mercredi soir, Sinner a réussi trois breaks, un par set, et lui-même n'a jamais concédé sa mise en jeu.

Au prochain tour, il affrontera le N.4 mondial Djokovic, qui vise un 11e titre à Melbourne, un 25e titre au Grand Chelem.

"C'est pour ces matches-là qu'on travaille, qu'on se lève le matin, a assuré Sinner. Alors j'ai hâte de jouer ce match." Les deux hommes se sont affrontés à dix reprises et Djokovic mène 6 victoires à 4. Sur ces dix rencontres, cinq se sont jouées en Grand Chelem : Djokovic s'est imposé les deux premières fois à Wimbledon (quart de finale 2022 et demi-finale 2024), mais Sinner a remporté leurs trois dernières confrontations, toutes en demi-finales à l'Open d'Australie en 2024, à Roland-Garros et Wimbledon l'an dernier.

ATHLÉTISME / MEETING INTERNATIONAL DE POTCHEFSTROOM Nouveau record d'Algérie du 600 mètres pour Slimane Moula

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a établi un nouveau record national du 600 mètres, en 1:14,34, lors du Meeting International de Potchefstroom, disputé mardi soir en Afrique du Sud.

L'ancien record national sur cette distance était détenu par l'autre star du demi-fond algérien, Djamel Sedjati, qui avait réussi un chrono de 1:14,36, le 23 mars 2023, également lors d'un meeting internatio-

nal en Afrique du Sud. Il s'agit de la première course officielle pour Slimane Moula en 2026, dont le chrono de 1:14,34 est également considéré comme la meilleure performance mondiale de l'année sur cette distance.

Des résultats qui confirment le retour en forme de l'international algérien, après plusieurs mois d'absences sur la scène internationale, en raison de blessures à répétition.



TENNIS/OPEN D'AUSTRALIE Le Serbe Djokovic se qualifie pour les demi-finales



Le Serbe Novak Djokovic, 4e mondial, s'est qualifié mercredi pour les demi-finales de l'Open d'Australie de tennis suite à l'abandon de l'Italien Lorenzo Musetti (5e) qui menait pourtant deux sets à zéro mais souffrait à la cuisse droite.

"Je ne sais pas quoi dire... je suis vraiment déçu pour lui parce qu'il était meilleur que moi aujourd'hui et j'étais sur la route de la maison", a commenté le Serbe de 38 ans qui avait perdu les deux premiers sets 6-4, 6-3

et avait pris l'avantage dans le troisième 3-1 quand l'Italien a jeté l'éponge.

"Il aurait dû gagner sans aucun doute. J'ai beaucoup de chance d'être passé aujourd'hui", a ajouté Djokovic qui, lui-même, souffrait d'une énorme ampoule sous le pied droit.

Le Serbe avait déjà obtenu le forfait du Tchèque Jakub Menšík avant leur 8e de finale.

"Je vais faire deux fois plus de prières ce soir", a-t-il commenté en souriant mais sans

vouloir trop démontrer de joie.

"Je ne suis pas content de la façon dont j'ai joué aujourd'hui et j'espère être à mon meilleur niveau dans deux jours (pour la demi-finale) parce que j'en aurai besoin", a-t-il conclu.

En quête d'un 25e titre du Grand Chelem, son 11e à Melbourne, il affrontera vendredi pour une place en finale le N.1 mondial et double tenant du titre, l'Italien Jannik Sinner ou l'Américain Ben Shelton (7e).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS - JS KABYLIE

Les nouvelles recrues Boulkaboul et Teixeira qualifiées

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir que ses nouvelles recrues Chouaïb Boulkaboul et l'Angolais Jared Lopes Teixeira "ont déjà obtenu leurs licences africaines", ajoutant qu'ils sont qualifiés pour jouer en Ligue des champions dès le prochain match, face à l'AS FAR.

"Les recrues hivernales Chouaïb Boulkaboul et l'Angolais Jared Lopes Teixeira sont qualifiés pour le prochain match de Ligue des champions, prévu en déplacement chez l'AS FAR", a indiqué la direction de la JSK dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

A l'issue de la troisième journée, disputée le 24 janvier courant, la JSK occupe la quatrième et dernière place de son groupe, avec seulement deux points au compteur.

Elle table donc sur les trois

journées restantes dans cette phase de poules pour redresser le tir, et pourquoi pas décrocher un des deux billets qualificatifs pour les quarts de finale.

Les nouvelles recrues Chouaïb Boulkaboul et l'Angolais Jared Lopes Teixeira ont d'ailleurs été engagés dans cette perspective et c'est pour cette raison que la Direction du club s'est empressée de les qualifier.



LIGUE 1 / USM ALGER

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Abdelhak Benchikha

La direction de l'USM Alger a annoncé mardi soir la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur Abdelhak Benchikha, à l'issue d'un accord intervenu entre les deux parties, a indiqué le club algérois de Ligue 1 Mobilis de football sur les réseaux sociaux. "L'USM Alger annonce aujourd'hui (mardi) la résiliation, d'un commun accord, du contrat de son entraîneur Abdelhak Benchikha, suite à une réunion qui s'est tenue hier (lundi) au siège du club entre le directeur sportif et l'entraîneur", peut-on lire sur un com-



muniqué du club algérois.

Après avoir exprimé ses sincères remerciements à

précisé que les informations relatives au nouveau staff technique seront communiquées prochainement.

En attendant la nomination d'un nouveau staff technique, les adjoints de l'entraîneur Benchikha assureront l'intérim, at-on ajouté.

Pour rappel, l'USM occupe la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis, en compagnie du CR Belouizdad et de l'ES Ben Aknoun avec 24 points chacun, à 12 longueurs du MC Alger, leader du championnat avec 36 points.



SÉLECTION DU LIBAN

Madjid Bougerra nouveau sélectionneur

Le technicien algérien, Madjid Bougerra, a été nommé nouveau sélectionneur de l'équipe libanaise de football, en remplacement du Monténégrin Miodrag Radulovic, a annoncé la Fédération libanaise de football (FLF), mercredi dans un communiqué.

Ancien capitaine de l'équipe nationale algérienne, Bougerra (43 ans) aura pour mission de relancer les performances de la sélection libanaise, éliminée lors des barrages qualificatifs à la dernière Coupe arabe de la FIFA, après sa défaite le 26 novembre dernier face au Soudan (2-1), à Doha.

Bougerra avait présenté sa démission de son poste à la tête de l'équipe nationale A', à la suite de l'élimination concédée en quart de finale de la Coupe arabe de la FIFA, alors que l'Algérie était locataire du trophée, remporté en 2022.

Outre ses deux participations à la Coupe arabe de la FIFA, Madjid Bougerra a dirigé la sélection A' au Championnat d'Afrique des nations CHAN, à deux reprises : à domicile en 2023, où il a atteint la finale, puis lors de la dernière édition disputée en 2023 en Tanzanie, Kenya, et en Ouganda, conclue par une élimination en quart de finale.

Il s'agit de la première expérience de Bougerra avec une sélection nationale, hors de son pays, lui qui avait dirigé, entre autres, Al-Fujairah (Emirats arabes unis) et Al-Markhiya SC (Qatar).

LIGUE 1 MOBILIS (16^e JOURNÉE)

L'ES Sétif sanctionnée d'un match à huis clos

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un match à huis clos à l'ES Sétif, à la suite de "l'allumage et jet de feux d'artifice sur la pelouse sans avoir provoqué de dommages corporels", lors de la rencontre face à l'USM Khencela Oussama Litim , suite à son expulsion pour faute grave, lors du match en déplacement face à l'ESS.

Cette décision a été prise conformément aux dispositions de l'article 53 du Code disciplinaire, précise la même source.

selon un communiqué de la LFP publié sur son site officiel.

D'autre part, la Commission de discipline a infligé une sanction de deux (02) matchs fermes au gardien de l'USM Khencela Oussama Litim , suite à son expulsion pour faute grave, lors du match en déplacement face à l'ESS.

Cette décision a été prise conformément aux dispositions de l'article 53 du Code disciplinaire, précise la même source.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Poursuite à Oran des travaux du séminaire des arbitres d'élite A



Le séminaire au profit des arbitres d'élite A, organisé par la Direction nationale de l'arbitrage (DNA), se poursuit au Village méditerranéen d'Oran, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La troisième journée de ce rassemblement, tenue mardi, a été marquée par un programme riche et varié. Durant la matinée, les arbitres ont effectué un travail physique à la salle omnisports du Complexe Miloud-Hadefi, axé sur la condition athlétique et la préparation spécifique liée aux exigences du haut niveau, souligne la FAF.

L'après-midi a été consacré à des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Plusieurs ateliers ont été mis en place, portant notamment sur des situations de jeu et des exercices en lien avec l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dans l'objectif de renforcer la prise de décision et l'harmonisation des interventions, at-on ajouté.

Pour rappel, ce séminaire prend fin mercredi, avec le déroulement des travaux techniques et pédagogiques inscrits au programme par la Direction nationale de l'arbitrage.

APS

CAN-2026 FÉMININE

La sélection algérienne poursuit son stage de préparation

La sélection algérienne de football poursuit son étape de préparation, en prévision de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne de football féminin (FAF) sur son site officiel.

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine, Farid Benstiti, a programmé mardi deux séances d'entraînement. La séance matinale, qui s'est déroulée au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a été consacrée au travail physique. Quant à la séance de l'après-midi, elle s'est tenue au stade Mustapha-Tchaker de Blida et a été axée sur les aspects technico-tactiques.

Dans le cadre de cette préparation, les "Vertes" ont disputé, lundi soir, un match d'application au stade Mustapha-Tchaker, au cours duquel elles se sont largement imposées face à l'AS Alger Centre (11-0). La sélection nationale

poursuivra son programme mercredi avec un deuxième match d'application, qui l'opposera au CR Belouizdad, au Centre technique national de Sidi Moussa.

Le sélectionneur national a retenu 27 éléments (23 joueuses de champ et 4 gardiennes de but), évoluant dans le championnat local, "dans le but de leur offrir l'opportunité de démontrer leurs capacités techniques et physiques, en vue d'une éventuelle intégration au sein de la sélection nationale A lors des prochains rendez-vous", avait souligné la FAF.

La sélection algérienne fera partie pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la



CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses de sélection-

neur national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les

quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux tab : 2-4).

ALLEMAGNE

Hoffenheim conforte sa 3e place, Leipzig piétine



Hoffenheim est allé s'imposer mardi soir sur la pelouse du Werder Brême (2-0) et renforce sa 3e place de Bundesliga, alors que Leipzig a piétiné à St. Pauli (1-1) en matches en retard de la 16e journée du championnat d'Allemagne.

Avec 39 points, Hoffenheim revient à trois points du Borussia Dortmund (42) et à 11 points du Bayern Munich (50), battu pour la première fois de la saison en Bundesliga samedi contre Augsbourg (2-1) sur sa pelouse de l'Allianz Arena.

Leipzig marque de son côté le pas, et compte trois points de moins que Hoffenheim (36 contre 39), conservant la 4e place face à Stuttgart seulement à la différence générale de buts (+12 contre +10).

Le Bayer Leverkusen, qui jouera un match en retard de la 17e journée début mars à Hambourg contre le HSV, est en embuscade avec 32 points à la 6e place.

Sauvés in extremis la saison passée à la 15e place, les hommes de Christian Ilzer réalisent la meilleure saison en Bundesliga de Hoffenheim, promue pour la première fois de son histoire au printemps 2008.

Hoffenheim a ouvert la marque au Weserstadion de Brême juste avant la pause par Alexander Prass d'une somptueuse frappe en force du gauche à 20 mètres lieu se loger en pleine lucarne. Et deux minutes après avoir été réduites à 10 après l'exclusion de Wouter Burger (52e), Grischa Prmel a doublé la mise (56e).

A St. Pauli, quartier de Hambourg, Leipzig a mené au score grâce à un but de son jeune attaquant ivoirien Yan Diomande à la 66e minute. Mais dans le temps additionnel, David Raum a fauché dans la surface Martijn Kaars, qui a transformé le penalty pour arracher le match nul.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS/NEWCASTLE

Joelinton forfait et Guimaraes incertain contre le PSG

L'entraîneur de Newcastle, Eddie Howe, a annoncé mardi que Joelinton serait forfait contre le PSG mercredi lors de la dernière journée de phase de ligue de la Ligue des champions, et que son capitaine Bruno Guimaraes reste incertain.

Incertain depuis sa blessure à la cheville la semaine dernière en Ligue des champions, le milieu brésilien qui a fait le voyage à Paris

"va passer des tests", selon le technicien des Magpies, 7e au classement. "Nous en saurons plus dans les dix heures", a déclaré Eddie Howe devant la presse.

"Je pense que nous devons apprendre à jouer quand il n'est pas disponible", a-t-il poursuivi.

Son compatriote brésilien, Joelinton, lui aussi blessé, a "passé une IRM, la blessure n'est pas grave

mais il sera absent pendant quelques semaines", selon le coach, après sa blessure lors de la défaite (2-0) contre Aston Villa dimanche.

Contre le PSG, "ce sera un très bon match pour répondre aux questions et montrer que nous pouvons être efficaces", a-t-il indiqué. "Ce sera un grand match pour nous demain, nous voulons gagner.»

TRANSFERT

L'attaquant anglais Tammy Abraham quitte Besiktas pour Aston Villa

Le club turc de Besiktas a annoncé mardi avoir cédé l'attaquant anglais Tammy Abraham contre 21 millions d'euros à Aston Villa, actuel troisième de Premier League qui cherchait une doublure au poste d'avant-centre.

Le club d'Istanbul avait activé la veille l'option d'achat concernant Abraham, que l'AS Rome lui avait prêté durant la première moitié de saison.

L'opération s'était élevée à 13 millions d'euros, selon Besiktas.

Le joueur âgé de 28 ans, sous contrat avec la Roma depuis l'été 2021, a été prêté à l'AC Milan lors de la saison 2024-2025, avant de poser ses valises en Turquie, où il a inscrit 13 buts toutes compétitions confondues.

L'international (11 sélections, la dernière en 2022) formé à Chelsea a déjà porté les couleurs d'Aston Villa, en 2018-2019. Ses 22 buts en Championship (D2) avaient alors aidé le club de Birmingham à monter en Premier League.

Abraham arrive en doublure d'Ollie Watkins, seul attaquant de pointe à disposition d'Unai Emery depuis le départ, cet hiver, de Donyell Malen à l'AS Rome.

Aston Villa occupe la troisième place en Premier League, à quatre points du leader Arsenal, et la deuxième du classement en Ligue Europa avant de recevoir Salzbourg, jeudi, durant l'ultime journée de la phase de ligue.

COUPE D'ITALIE

Côme dernier qualifié pour les quarts de finale

Le résultat du dernier 8e de finale de Coupe d'Italie

Déjà joués :

(+) Fiorentina - (-) Côme

1 - 3

Déjà joués :

(-) Juventus Turin - Udinese

2 - 0

(-) Atalanta Bergame - Genoa

4 - 0

(+) Naples - Cagliari

1 - 1 tab (9-8)

(-) Inter Milan - Venise

5 - 1

(+) Bologne - Parme

2 - 1

(+) Lazio Rome - AC Milan

1 - 0

AS Rome - (-) Torino

2 - 3

NB: les équipes précédées du signe (+) qualifiées pour les quarts de finale

Le tableau des quarts de finale (les 4 ou 11 février) :

Inter Milan - Torino

Naples - Côme

Bologne - Lazio Rome

Juventus Turin - Bologne.



REAL MADRID

ARBELOA STUPÉFAIT PAR BELLINGHAM

Présent en conférence de presse, Alvaro Arbeloa a livré un témoignage appuyé sur l'investissement quotidien de Jude Bellingham (22 ans, 25 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison). L'entraîneur du Real Madrid a insisté sur l'exigence permanente du milieu anglais, devenu une référence interne par son intensité et son attitude. "Deux jours après un match, je suis allé le voir pour lui dire d'arrêter de courir autant, a soupiré le technicien madrilène. Il ne s'arrête jamais, c'est fou. C'est un honneur d'entraîner un joueur de ce niveau."

BARCELONE DRO, GAVI REMONTÉ CONTRE SA HIÉRARCHIE

Le départ de Dro Fernandez (18 ans) vers le Paris Saint-Germain lors de ce mercato hivernal n'a pas laissé indifférent au FC Barcelone. Selon Sport, ce dossier a suscité de fortes tensions, aussi bien au sein de la direction sportive que dans le vestiaire, certains estimant que le club n'avait pas tout mis en œuvre pour conserver le jeune milieu offensif.

Toujours d'après le média catalan, Gavi (21 ans, 2 apparitions toutes compétitions cette saison) a fait part de son incompréhension au staff technique, jugeant que Dro aurait pu bénéficier de davantage d'opportunités pour poursuivre sa progression au Barça. Une position assumée par le meneur de jeu espagnol, proche du joueur, alors que l'intérêt a de son côté défendu son choix, convaincu qu'un nouveau projet représentait la meilleure option pour continuer à grandir

FOOTBALL MONDIAL



FLAMENGO PAQUETÁ ARRIVE POUR 42 M€

Deux semaines seulement après avoir battu son record avec le transfert de Gerson pour 27 M€, le championnat brésilien s'apprête à franchir un nouveau cap sur ce mercato hivernal. Flamengo a trouvé un accord avec West Ham pour le retour de Lucas Paquetá (28 ans, 19 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison), dans une opération estimée à 42 M€.

Selon Fabrizio Romano, le milieu offensif va s'engager pour cinq saisons avec le club carioca, qui a obtenu le feu vert des dirigeants londoniens après des échanges directs avec le directeur sportif José Boto. Le joueur est attendu dans les prochaines heures pour finaliser son retour au pays, où il avait lancé sa carrière professionnelle.



CHELSEA PALMER, ROSENIOR SANS DÉTOUR

Présent en conférence de presse, Liam Rosenior a tenu à calmer les rumeurs apparues autour de la situation de Cole Palmer (23 ans, 13 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison), récemment présenté comme potentiellement déstabilisé en interne. En pleine période de mercato hivernal, le club anglais ne considère pas le dossier comme un sujet et ne voit aucun motif d'inquiétude à ce stade. "Cole est heureux, oui. Intouchable, oui, a affirmé le coach londonien, désireux de couper court aux spéculations. C'est un joueur incroyable. Les histoires disant qu'il serait déstabilisé ne sont pas vraies. Il n'y a aucune raison d'en parler, tout cela sort de nulle part."



NAPLES CONTE RÉPOND À DIEGO COSTA

L'ex-attaquant de Chelsea Diego Costa a réglé ses comptes avec son ancien manager Antonio Conte. Face à la presse ce mardi, l'entraîneur de Naples a été invité à répondre aux critiques de l'Espagnol.

"Je ne suis pas du genre à perdre mon énergie en lisant ce que les gens disent dans les journaux, vous comprenez ? Aussi parce que je sais très bien que dans le monde du football, il y a des gens intelligents, des gens malins, des gens stupides, et je ne veux pas perdre mon temps à les lire. Diego Costa a joué pour moi pendant une saison. Je peux parler au niveau du football, on a remporté la Premier League ensemble. Et lui il a voulu partir trois fois au cours de cette saison, ça je le sais. Après Chelsea, je ne suis pas ce qui lui est arrivé", a lancé l'Italien.

Autant dire que les deux hommes ne gardent pas un bon souvenir de leur collaboration.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 /
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.anabba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

VISITE DE MOHAMED ARKAB AU NIGER

Niamey réaffirme son engagement à approfondir le partenariat stratégique avec l'Algérie

La visite de travail effectuée par le ministre d'État, ministre algérien des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, en République du Niger a constitué un moment fort dans la dynamique de renforcement des relations algéro-nigériennes, confirmant la profondeur d'un partenariat fondé sur l'histoire, la solidarité africaine et des intérêts stratégiques communs.

Par Abed Meghit

Reçu lundi à Niamey par le président de la République du Niger, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, le ministre algérien a pris part à des entretiens de haut niveau qui ont mis en lumière la volonté partagée des deux pays d'élargir et de consolider leur coopération bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des mines et des grands projets structurants à portée régionale.

Lors de cette audience, le président nigérien a réitéré avec insistance la détermination de son pays à renforcer les relations de coopération avec l'Algérie dans divers secteurs stratégiques, soulignant l'importance d'une action commune en faveur du développement africain et du renforcement du partenariat Sud-Sud.

Il a mis en avant la solidité des liens d'amitié historiques unissant les deux pays, des relations enracinées dans des valeurs de confiance, de solidarité et de soutien mutuel, héritées des luttes communes et inspirées par les idéaux africains prônant l'unité, la coopération et l'entraide entre les peuples du continent.

Le président Abdourahamane Tiani a également exprimé l'estime des autorités nigériennes pour l'expertise reconnue de l'Algérie dans les domaines de l'industrie pétrolière et gazière.

Il a affirmé la volonté du Niger de tirer pleinement profit de l'expérience et du savoir-faire algériens, notamment à travers les projets menés par le groupe Sonatrach sur le territoire nigérien.

À ce titre, il a évoqué le projet de recherche et d'exploration du champ pétrolier du bloc Kafra, situé dans le nord du

Niger, considéré comme un axe prometteur de coopération énergétique entre les deux pays.

Au cœur des discussions a également figuré le projet stratégique du gazoduc transsaharien (TSGP), que le président nigérien a qualifié de projet structurant majeur pour l'avenir énergétique et économique de la région.

Il a salué les efforts constants déployés par l'Algérie pour la concrétisation de ce mégaprojet, mettant en exergue le rôle pivot qu'il est appelé à jouer dans le soutien au développement socio-économique des pays de transit, ainsi que dans le renforcement de la sécurité énergétique à l'échelle africaine et internationale.

Dans le cadre de cette visite, Mohamed Arkab s'est également entretenu avec le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tinni.

Les discussions ont porté sur l'état d'avancement des activités du groupe Sonatrach au Niger et sur le suivi des projets en cours, en particulier celui relatif à la recherche et à l'exploration du champ pétrolier du bloc Kafra.

Les deux parties ont procédé à une évaluation détaillée des travaux réalisés et ont échangé sur les perspectives de développement de ce projet, dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant et de respect mutuel des intérêts stratégiques.

La visite du ministre algérien a été marquée également par une audience accordée par le Premier ministre nigérien, ministre de l'Économie et des Finances, Ali Mahamadou Lamine Zeine.

Cette rencontre a permis d'examiner les possibilités de renforcement de la coopération bilatérale dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, considérés comme

des leviers essentiels du développement économique du Niger.

Les deux responsables ont passé en revue les récentes activités de Sonatrach dans le pays et ont exploré les moyens de renforcer la coordination entre le groupe public algérien et la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), afin d'atteindre des objectifs communs en matière de valorisation des ressources énergétiques.

Le projet du gazoduc transsaharien a une nouvelle fois occupé une place centrale dans les échanges.

Les deux parties ont souligné son importance stratégique aux niveaux régional, africain et international, insistant sur son rôle déterminant dans la stimulation du développement socio-économique des pays traversés par cette infrastructure énergétique majeure.

Ce projet est perçu comme un vecteur d'intégration régionale, de création d'emplois et de diversification des économies, tout en renforçant la position de l'Afrique sur la carte énergétique mondiale.

À travers cette visite de travail, l'Algérie et le Niger ont réaffirmé leur convergence de vues sur les grands enjeux énergétiques et de développement du continent africain.

Elle illustre la volonté commune des deux pays de bâtir un partenariat durable, fondé sur la complémentarité, le transfert d'expertise et la solidarité, dans un contexte régional et international marqué par des défis énergétiques et économiques majeurs.

Cette dynamique témoigne également de l'ambition partagée de faire des projets structurants, à l'image du gazoduc transsaharien, des piliers d'un développement inclusif et souverain au service des peuples africains.

de travail appropriés favorisent la stabilité, la clarté et la pérennité des projets économiques".

Pour sa part, M. Moula a précisé que "les priorités économiques nationales exigent des actions concrètes et immédiates, notamment s'agissant du développement des entreprises nationales", soulignant "la nécessité de renforcer les capacités de production pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, et de diversifier les partenariats et les sources d'approvisionnement à l'échelle internationale".

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre un dialogue régulier entre le CREA et l'association France-Algérie, afin de définir les conditions propices à la création d'un environnement favorable aux initiatives économiques et à l'investissement, au service des intérêts communs.

ALGÉRIE - FRANCE

Discussions entre Kamel Moula et Ségolène Royal des moyens de renforcer la coopération économique algéro-française

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a rencontré la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, en marge de sa visite en Algérie, avec laquelle il a discuté des moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique mercredi un communiqué du Conseil. La rencontre a porté sur les questions économiques et les perspectives de développement de la coopération dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement des entreprises, précise la même source.

A cette occasion, Mme Royal a indiqué que l'association France-Algérie souhaitait "adopter une approche constructive visant à accompagner les initiatives économiques et à encourager un dialogue constructif entre les différents acteurs concernés", soulignant l'engagement de l'association à contribuer à "la mise en place de cadres

de travail appropriés favorisent la stabilité, la clarté et la pérennité des projets économiques".

Pour sa part, M. Moula a précisé que "les priorités économiques nationales exigent des actions concrètes et immédiates, notamment s'agissant du développement des entreprises nationales", soulignant "la nécessité de renforcer les capacités de production pour atteindre les objectifs de sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique, et de diversifier les partenariats et les sources d'approvisionnement à l'échelle internationale".

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre un dialogue régulier entre le CREA et l'association France-Algérie, afin de définir les conditions propices à la création d'un environnement favorable aux initiatives économiques et à l'investissement, au service des intérêts communs.

ANP

Arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes et saisie d'une quantité de munitions en une semaine

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national et une quantité de munitions ont été saisies, durant la période allant du 21 au 27 janvier en cours, à travers le territoire national, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 74 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,5 kilogrammes de cocaïne et 468,516 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, "une force

combinée a saisi lors d'une opération de recherche et de fouille à Tamanrasset en 6ème Région militaire, 3 roquettes de type RPG-7 et une quantité de munitions, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 74 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 3,5 kilogrammes de cocaïne et 468,516 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source. "A Tamanrasset, Bordj Badji

Mokhtar, In salah et In Guezzam, des détachements de l'ANP ont arrêté 263 individus et saisi 25 véhicules, 339 groupes électrogènes, 213 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite", note le communiqué.

De même, "17 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 4 fusils de chasse et 12,580 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, "les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 73 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 371 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

APS

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

Retour des harragas : une main tendue de l'État pour réintégrer ses enfants dans un cadre légal et humain

Une semaine seulement après l'appel solennel du président de la République à l'adresse des jeunes Algériens en situation irrégulière à l'étranger, les contours de cette initiative nationale commencent à se préciser à travers des mesures concrètes et organisées.

Cet appel, formulé lors du Conseil des ministres du 11 janvier, marque une inflexion majeure dans la gestion du dossier sensible de l'émigration clandestine, en plaçant l'humain, la protection de la jeunesse et l'intérêt national au cœur de la décision publique.

Dans son communiqué, le Conseil des ministres a clairement établi que la mise en œuvre des procédures liées à cette décision incombera aux représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, et ce jusqu'au retour effectif des jeunes concernés vers leur mère patrie.

Cette approche traduit une volonté politique forte de traiter ce dossier dans un cadre institutionnel maîtrisé, loin de toute improvisation, en garantissant à la fois l'efficacité administrative et la dignité des personnes concernées.

Le ministère des Affaires étrangères a, à son tour, invité officiellement les citoyens algériens vivant dans des conditions de précarité et d'irrégularité à se rapprocher des consulats et ambassades d'Algérie dans leurs pays de résidence.

L'objectif est clair : permettre le dépôt de demandes de régularisation et la constitution des dossiers nécessaires pour bénéficier de cette mesure exceptionnelle, à condition express de ne pas récidiver dans les faits pour lesquels ils pourraient être poursuivis.

Cette décision présidentielle ne saurait être pleinement comprise sans rappeler les conséquences juridiques et sociales de l'émigration clandestine en Algérie.

La traversée illégale des frontières constitue un délit puni par la loi 09-01, tandis que la destruction volontaire des documents d'identité, souvent utilisée comme stratagème pour échapper à l'expulsion, demeure strictement interdite.

A cela s'ajoutent les situations de non-régularisation vis-à-vis du service national, qui placent certains jeunes dans une position juridique délicate.

Toutefois, le Conseil des ministres a tenu à opérer une distinction fondamentale entre les infractions graves et les infractions dites légères.

Il s'agit notamment de jeunes cités pour des motifs mineurs, tels que la crainte d'une simple convocation par les services de police ou de la Gendarmerie nationale pour des faits liés à l'ordre public.

C'est précisément pour cette catégorie de citoyens que la décision de régularisation a été prise, dans un esprit de clémence, de responsabilité et de réintégration sociale.

Au-delà de l'aspect juridique, cette initiative s'inscrit dans la vocation sociale de l'État algérien, dont la mission première est de protéger ses citoyens, où qu'ils se trouvent.

La réalité vécue par de nombreux harragas à l'étranger est souvent marquée par des conditions vie extrêmement précaires, des humiliations répétées, l'exposition au froid, à la faim et à l'exploitation. Ces jeunes, livrés à eux-mêmes, deviennent parfois des proies faciles pour des réseaux criminels et mauvais, au risque de compromettre leur avenir et leur réputation. La décision du président Abdelmadjid Tebboune répond ainsi à un impératif de protection et de prévention.

Elle vise à soustraire ces jeunes aux dangers de l'irrégularité, à leur offrir une voie de retour digne et encadrée, et à leur permettre de reconstruire leur avenir dans leur pays.

Le cadre organisé mis en place par le ministère des Affaires étrangères, couvrant l'identification, le renouvellement des documents de voyage et la prise en charge des frais de transport, constitue une opportunité réelle qu'il serait dommage de ne pas saisir.

Abed Meghit